

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2214 - JEUDI 22 JANVIER 2015

CAN 2015

Allez les Rouges !

Prince Oniangué (dossard 7) a marqué l'unique but de la rencontre à la 48^e minute/credit Adiac

Les Diables rouges du Congo ont pris la tête du groupe A de la 30^e Coupe d'Afrique des Nations (CAN), après s'être imposés, hier à Bata, sur le score de 1 but à 0 face aux Panthères du Gabon donnés favoris du match. Plus réalistes que leurs

adversaires du jour, les Congolais ont marqué l'unique but de la partie à la 48^e minute, sur une reprise de Prince Oniangué, suite à un dégagement raté de la défense adverse. En première rencontre de la journée, la Guinée Équatoriale, pays hôte de

la compétition, et le Burkina Faso se sont neutralisés (0-0). En attendant les matchs de la troisième journée prévus dimanche prochain, les Diables rouges, leaders du groupe, ont pris une bonne option pour le passage en quarts de finale.

HYDROCARBURES

Le secteur pétrolier analyse l'évolution des prix sur le marché

Sous la direction du ministre des Hydrocarbures, André Raphaël Loemba, les représentants de l'administration et des sociétés opérant dans le secteur pétrolier ont planché, hier à Pointe-Noire, sur la situation du marché et la structure des prix au dernier trimestre de

l'année écoulée et au premier trimestre de 2015.

Ayant analysé une situation de perspectives économiques dégradées, marquée par une offre abondante d'hydrocarbures non conventionnelles et l'absence de coordination entre principaux producteurs, les analystes ont projeté, pour le premier trimestre de l'année en cours, le prix du baril de Brent dans un intervalle compris entre 40 et 50 dollars.

Page 2

FORCE PUBLIQUE

La Lékoumou et la Bouenza érigées en région de gendarmerie

Dans le cadre de la réorganisation de la gendarmerie, le commandant de cette composante de la Force publique, le général de brigade Paul Victor Moigny, a intronisé deux nouveaux commandants de région à qui incombe désormais la mission de sécurisation des départements de la Lékoumou et de la Bouenza.

Les colonels Germain Vincent de Paul Battambicka et Félicien Mokobo, responsabilisés à la tête des nouvelles régions de la gendarmerie, disposent chacun d'une expérience avérée.

Le premier a occupé le poste de directeur des transmissions au commandement de la gendarmerie nationale, et le second a servi en qualité de chef d'état-major de la région de gendarmerie dans le département de la Cuvette.

Page 6

GOUVERNANCE

L'économie, domaine cible de la lutte contre la corruption en 2015

La Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude veut focaliser, pour l'année 2015, son énergie dans le secteur de l'économie touché par la baisse du prix du baril de pétrole.

Pour réussir ce défi, l'institution entend élaborer une stratégie nationale en vue d'améliorer la gouvernance et aider à renflouer les caisses de l'État. «La lutte contre la corruption, la concussion et la fraude exige courage, abnégation et une mobilisation de tous les instants», a déclaré le président de cette institution, Lamy Nguélé. Page 3

ÉDITORIAL

Exemples

ÉDITORIAL

Exemples

Les désordres qui déstabilisent depuis des mois en Centrafrique, qui semblent gagner à nouveau notre voisine et notre sœur Kinshasa, qui contraignent le Tchad à se porter au secours du Cameroun, qui menacent de plonger le Nigéria dans le chaos démontrent de façon tragique que la paix intérieure est plus que jamais un valeur fondamentale. Quelle que soit son origine, son motif, sa justification, la violence demeure la pire des menaces qui planent sur nos sociétés car elle peut détruire en quelques jours ce qu'un peuple a mis des années, des décennies à construire et rendre intenable la vie de chaque citoyen.

Si nous rappelons ici et aujourd'hui cette évidence c'est parce que, chez nous, ici, au Congo, surgissent dans les propos de l'un ou l'autre des opposants à la révision de la Constitution des messages qui ressemblent fort à des appels à descendre dans la rue. Ceci alors même qu'aucune décision n'a été prise par les autorités de la République, que le débat s'engage à peine entre partisans et adversaires du changement, que l'affaire sera vraisemblablement tranchée au terme d'un débat national qui n'est même pas lancé.

De tous les progrès qui ont été accomplis chez nous au cours des quinze dernières années le plus important, le plus essentiel, a été la refondation de l'unité nationale par un État fort, équipé pour gérer les crises intérieures sans sombrer dans la violence, respectueux des libertés publiques. Alors que tout autour de nous les tensions s'aggravent au point de menacer la cohésion des peuples nous avons su, nous, faire taire les démons intérieurs qui avaient provoqué les guerres civiles de 1993, 1997 et 1998. Certes, nous n'avons pas résolu tous les problèmes qui se posent à notre pays, mais nous vivons en paix dans un monde instable où le pire peut à tout instant se produire.

Disons le donc haut et fort : tout doit être mis en œuvre aujourd'hui pour protéger cet acquis. Que l'on se range dans le camp des révisionnistes ou dans celui des opposants à tout changement de la loi fondamentale il importe au plus haut point de faire de la paix intérieure le principe autour duquel s'organiseront les débats à venir. C'est seulement si nous y parvenons que nous franchirons sans encombre cette nouvelle étape décisive de notre Histoire.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

La Convention pour l'action, la démocratie et le développement prône la révision

La coordination nationale de la Convention pour l'action, la démocratie et le développement (CADD), qui s'est réunie le 21 janvier à Brazzaville, a suggéré, à travers une déclaration, la possibilité de procéder à la révision constitutionnelle comme la loi fondamentale elle-même le prévoit, au lieu du changement.



Le présidium des travaux

Car, a précisé cette déclaration, le changement de la Constitution préconisé par la majorité portant sur l'organisation des pouvoirs publics et non sur la dissolution de ceux-ci.

« Au regard de ces justifications, la CADD fidèle à ses principes fondateurs qui sont : la préservation de la paix, la consolidation de la démocratie, le renforcement de la justice sociale et le développement du Congo, réaffirme son opposition de principe au projet de changement de la Constitution »,

présidentielle n'a aucune base juridique, parce que, a-t-elle expliqué, l'article 86 ne donne pas au président de la République le droit de convoquer un référendum pour demander le changement de la loi fondamentale. Par contre, a noté la déclaration, l'article l'autorise de soumettre au referendum tout projet de loi

La CADD a noté, par ailleurs, que le contexte national et international n'est pas favorable au changement de la loi fondamentale. Elle a rappelé, en outre, que le Congo est signataire de plusieurs instruments juridiques pertinents, notamment la Charte africaine pour la démocratie et les élections, qui interdisent de modifier les consti-

tutions. De plus, la CADD a fait remarquer que la Constitution du 20 janvier 2002 est la seule à avoir garanti une stabilité institutionnelle jamais connue depuis 1960 ; une croissance économique ; une paix effective et un début de modernisation de l'arrière-pays.

La CADD a suggéré à la majorité présidentielle de réunir toutes les conditions nécessaires pour permettre au Président de la République, Denis Sassou N'Guesso, une sortie honorable par la grande porte de l'histoire à l'instar des autres grands hommes d'État africains. « La CADD souhaite vivement que les quelques mois qui nous éloignent de la fin du mandat du chef de l'État soient mis à profit par l'ensemble de la classe politique congolaise pour donner une nouvelle chance à notre cher pays, de consolider la démocratie », a souligné la déclaration. La CADD étant membre fondateur du Rassemblement de la majorité présidentielle a récusé les arguments avancés par cette plateforme dans sa déclaration du 20 janvier 2015 pour justifier le changement de la Constitution.

« Au regard de ces justifications, la CADD fidèle à ses principes fondateurs qui sont : la préservation de la paix, la consolidation de la démocratie, le renforcement de la justice sociale et le développement du Congo, réaffirme son opposition de principe au projet de changement de la Constitution », a martelé la déclaration.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Le MAR dans une impasse

Après deux jours de travaux, le bureau politique du Mouvement action renouveau (Mar), en statuant sur la problématique de la Constitution du 20 janvier 2002, n'a pas été en mesure de déterminer sa position. Il s'en remet à la base.



Les membres du bureau politique

Le bureau politique de cette formation politique s'est réuni, les 19 et 20 janvier à Brazzaville, sous la direction de son président, Roland Bouiti Viaudo. Les membres du bureau politique ont débattu des questions relatives au fonctionnement du parti. Ils ont ensuite passé en revue le contexte international et la situation politique nationale. Sur ce dernier volet en particulier, les débats se sont achopés essentiellement sur l'avenir institutionnel du Congo. Une question sensible que le directoire national compte mettre en lumière, le moment opportun des propositions sur les aspirations profondes de sa base.

Vu l'importance que revêt ce débat, et tenant compte des expériences caractérisées par des passions qui ont été à l'origine des drames inconsidérés vécus par le Congo, le bureau politique du MAR appelle l'ensemble des militants et sympathisants, d'approfondir la réflexion sur ce débat.

Dans un sens profond de responsabilité, cette formation politique entend se donner le temps nécessaire de réflexion sur le débat institutionnel, en prenant acte de l'offre de dialogue politique.

Par ailleurs, le bureau politique du MAR, a réaffirmé son ancrage à la majorité présidentielle et, exhorte cependant, la classe politique, dans son ensemble et dans sa diversité, ainsi que la société civile à répondre positivement à ce dialogue, en privilégiant l'intérêt supérieur du peuple. Toutefois, le MAR ne souhaite en aucun cas, que soient remises en cause la paix, la sécurité et la stabilité du Congo, recouvrées au prix d'immenses sacrifices.

Josiane Mambou Loukoula

SANGHA

Reprise du trafic de véhicules entre Ouesso et Pokola

Une semaine après la suspension du trafic entre les deux localités pour cause d'étiage sur la rivière Sangha, le mouvement des camions et marchandises a repris il y a trois jours.

Ceci, grâce au savoir-faire des techniciens de la Congolaise industrielle des bois (CIB) qui après avoir sondé le niveau de l'eau par endroit ont conclu de créer un port d'accostage à environ 800 mètres en aval du premier.

Désormais, grumiers, camions citernes, véhicules remorques et autres sont assurés de traverser la Sangha en empruntant le fameux Bac de la CIB, cette espèce de barge ayant la capacité de transporter jusqu'à 4 camions et une dizaine de voitures. La reprise du trafic relance l'espoir chez certains opérateurs économiques dont l'inquiétude montait au fur et à mesure que s'allongeaient les colonnes de véhicules en attente de traverser.

Au-delà, cette situation interpelle les pouvoirs publics et,



Une file de véhicules dans l'attente de traverser la rivière Sangha.

partant, le gouvernement sur l'urgence d'un pont sur la Sangha. Le projet est à l'étude et déjà avancé certes, mais en attendant, il n'est pas exagéré d'envisager un deuxième pont flottant (Bac) à l'instar de ceux des sociétés forestières que sont CIB et IFO qui assurent la traversée de la Ngoko et la Sangha pour relier principalement le Cameroun.

Tout l'essor économique du Congo dépend assurément des échanges divers entre les départements et avec les pays voisins.

Lopelle Mboussa Gassia

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Lamyr Nguelé balise la voie pour 2015

Le président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, Lamyr Nguelé a inscrit les grands axes de son action pour l'année en cours. En effet, 2015 sera consacrée à la lutte contre la corruption dans le secteur de l'économie. Un défi majeur que l'institution se doit de relever.

Cette ambition a été révélée, le 21 janvier à Brazzaville, lors de l'adresse des vœux aux membres et personnels d'appui technique. « La lutte contre la corruption, la concussion et la fraude exige courage et abnégation. Car, la corruption est un fléau sociétal, qui demande une mobilisation et une riposte de tous les instants. Ses conséquences risqueraient de retarder et même d'annihiler l'ambition du Congo de devenir un Etat émergent », a déclaré le président de ladite institution.

Pour approfondir et affirmer son action, l'année 2015 sera consacrée à l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la corruption ; le contrôle des recettes hors pétrole, en vue d'améliorer la gouvernance et de renflouer les caisses de l'Etat ; l'évaluation de l'impact du grand investissement public réalisé par le gouvernement ces dernières années ; l'organisation de la première édition



Lamyr Nguelé

du concours de la meilleure investigation journalistique sur la corruption. Cette dernière sera encadrée par la Commission, qui tiendra compte de l'éthique et fera respecter les règles de déontologie professionnelle.

Au cours de l'année écoulée, un accent particulier a été mis sur la sensibilisation de certains corps de l'administration publique, dont les actes de corruption ont un impact évident sur l'économie nationale. Il s'agit, entre autres, des personnels de la justice, de la police, de la gendarmerie, des douanes, du commerce, de l'enseignement, des collectivités locales et mairies. Cette campagne, organisée avec l'appui de la Banque mondiale, a permis à la Commission de regrouper ces différentes administrations à Djambala ; Sibiti et Madingou. Des rencontres qui ont ainsi permis aux catégories professionnelles ciblées de s'imprégner, entre autres, de la loi sur la corruption et les infractions assimilées.

J.M.L.

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Poursuivre les objectifs de 2014

Le ministre des Postes et Télécommunications, Thierry Lézin Mougalla l'a fait savoir le 15 janvier au cours de la cérémonie de présentation de vœux.

Conformément aux orientations données par le président de la République, l'année 2015 est une année de travail, le ministre des Postes et Télécommunications a invité ses collaborateurs à s'y mettre.

Il a tracé au cours de cette cérémonie les perspectives de 2015 qui seront marquées par la poursuite des grands chantiers, notamment : le projet de la couverture nationale en télécommunications exécuté par le ministère à la présidence chargé de l'aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux ; la création d'une agence de développement des technologies de l'information et de la communication et la mise en place des outils de gestion du service universel de télécommunications.

2015 sera aussi marquée également par la poursuite du développement du e-gouvernement et des services de communications électroniques ; la réussite de la transition de l'analogique vers le numérique, l'élaboration et l'adoption de la politique nationale de développement des techniques de l'information et de la communication ; l'inauguration offi-

cielle du siège de la Banque postale du Congo.

Le réseau télécom couvre aujourd'hui les villes de Brazzaville, Pointe Noire, Oyo, Dolisie, Nkayi. Celles de Djambala, Gamboma, Owando et Kinkala suivront bientôt. Le ministre a déploré des perturbations récurrentes des réseaux de téléphonie enregistrées sur l'ensemble du territoire national pour l'année qui vient d'expirer. Il a fait savoir que si ces perturbations persistent cette année, l'Etat pourrait en tirer des conséquences juridiques fortes qui pouvant aller jusqu'à la suspension des licences des opérateurs concernés.

Le patron des télécom s'est dit satisfait des avancées majeures accomplies ces années dernières, malgré des difficultés rencontrées. Cependant, d'autres projets restent à faire. « Depuis trois ans, le budget du département connaît une baisse dans l'investissement focalisé sur les deux projets de PCN et CAB dédiés à la réalisation d'infrastructures à fibre optique. D'autres projets inscrits dans le PND ne trouvent pas de financement ».

Le ministre des Postes et Télécommunications a rassuré les décideurs dont les dossiers sont à la fonction publique que la non régularisation de leur situation demeure

Par ailleurs, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de lutte contre la corruption, la Commission avait organisé avec la société civile, une campagne de sensibilisation dans les centres hospitaliers et tribunaux de Brazzaville.

En outre, plusieurs investigations ont été diligentées dans certains ministères, et établissements publics. Elles ont porté sur : la cession des logements et bâtiments administratifs ; l'alliégation d'une partie du domaine public aéroportuaire de Brazzaville ; la gestion des imprimés spéciaux en douane ; la mise en œuvre des mesures gouvernementales sur la suppression de certaines taxes dans le circuit de dédouanement au Port autonome de Pointe-Noire. Il est également à noter : la régularité et la conformité des contrôles exercés par l'administration fiscale ; le suivi des recommandations sur l'application des mesures de gratuité dans le secteur de la santé ; la gestion des fonds spéciaux de rentrée scolaire des années scolaires 2013-2014 et 2014-2015.

Les conclusions de ces enquêtes ont été dûment notifiées aux différents services concernés. La publication des résultats définitifs, ne saurait tarder, a promis le président de la Commission.

J.M.L.

un souci pour lequel le cabinet est appelé à trouver une solution.

De son côté, Jérôme Ayessa Iholakouma, directeur de cabinet du ministre a fait succinctement la rétrospective des réalisations de 2014. Des résultats encourageants ont été enregistrés selon lui, au nombre desquels, la création d'une société nationale de gestion des infrastructures de télécommunications et la restructuration juridique de Congo Telecom ; la redynamisation du secteur postal par la poursuite de la réhabilitation des bureaux de poste et l'implantation du courrier hybride ; l'extension et la modernisation du réseau des télécommunications filaires en fibre optique sur l'ensemble du territoire national et l'interconnexion au réseau sous-régional (PCN, CAB) ; l'implantation de la Banque postale du Congo. Pour ce qui est du projet Central African Backbone, plusieurs études liées au projet ont été réalisées, notamment le lancement de l'appel d'offres international relatif à la construction du réseau à fibre optique entre le Congo et le Gabon et la désignation de l'attribution du marché.

Les opérateurs du mobile tels que : MTN, Airtel, Warid, Ofis, Alink, Wify sont actuellement raccordés à la fibre optique.

Rosalie Bindika

PROTECTION DE L'ENFANCE

Les acteurs nationaux sensibilisés au système intégré

Le ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité organise en partenariat avec l'Unicef, du 21 au 23 janvier, à l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville, l'atelier d'introduction du système intégré de protection de l'enfance.

Les travaux ont été ouverts, par le directeur général des affaires sociales, Jean Clotaire Tomby, en présence du représentant de l'Unicef au Congo, le Dr. Aloys Kamuragiyé.

retenues au niveau national sur la protection de l'enfant.

Il regroupe les représentants des communautés des organisations d'enfants et de jeunesse, des Organisations non gouvernementales locales de protection de l'enfant, des services de la police et des institutions ainsi que les chefs de quartier et bien d'autres.

La première journée a été consacrée aux enseignements portant sur l'introduction et la définition des concepts clés ; le domaine et

moins de 18 ans, fragile en développement, qu'on doit encadrer et protéger pour son développement harmonieux. « Pour promouvoir les droits de l'enfant, l'Unicef, le gouvernement, la famille et la communauté doivent encadrer la période d'enfance pour accompagner le processus de développement de l'enfant », a-t-il martelé.

Notons que dans son mot de circonstance, le représentant de l'Unicef au Congo, le Dr. Aloys Kamuragiyé, a souligné la méconnaissance de la nouvelle vision de protection de l'enfant, la faible participation des acteurs dans les secteurs de l'éducation, la justice et la sécurité ainsi que le manque de coordination des interventions des divers acteurs qui agissent de manière dispersée et non concertée. Il a demandé aux acteurs de s'ouvrir aux autres et de considérer ce qu'ils font pour une parfaite prise en charge de l'enfant qui restaure les droits bafoués ou violés.

Ouvrant les travaux, le directeur général des affaires sociales, Jean Clotaire Tomby, a assuré que cet atelier de Brazzaville marque le démarrage de l'étape de préparation de l'expérimentation de l'approche système. Un atelier du genre sera également organisé à Sibiti dans le département de la Lékoumou.

Lydie Gisèle Oko



Des participants de l'atelier de protection de l'enfance (crédit-adiac)

L'objectif général est de contribuer au renforcement de l'environnement protecteur des enfants par un appui à la planification opérationnelle de l'approche méthodique de protection des enfants.

En effet, l'atelier vise à familiariser les acteurs et intervenants locaux à travailler ensemble et partager les grandes orientations stratégiques

les composantes de la protection de l'enfant; l'approche système de protection de l'enfant ainsi que la pratique: simulation d'une prise en charge intégrée.

Le facilitateur, Emile Kodjovi Edeh, a éclairé les participants sur les notions de droit et donné les caractéristiques de l'enfant. Selon lui, l'enfant est un être humain âgé de

REMERCIEMENTS

Édouard Dénis Okouya, les familles Okouya et Bécacé, remercient très sincèrement tous les parents, amis, connaissances et administrations qui les ont soutenus, compati à leur douleur et leur ont apporté de l'aide sous toutes les formes lors du décès de son épouse, leur fille et belle fille Madame Okouya née Bécacé Marie Brésil, ancienne directrice départementale des Transports terrestres de Brazzaville, décédée le 10 décembre 2014.



Qu'ils trouvent ici l'expression de leur gratitude.

Ils informent par ailleurs qu'une messe sera dite à la basilique Sainte-Anne de Poto-Poto le dimanche 25 janvier 2015 à 10H. Une collation sera offerte à leur domicile au 35 rue Nana Michel à Moukondo La Base.

NÉCROLOGIE

Anicet Clotaire Ndzi, agent à l'Autorité de régulation des marchés publics et Benjamin Ndzi, agent au ministère de la Culture et des arts, informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, Georgine Mouabouéré Ollengue, survenu ce 21 janvier 2015 à Gamboma.

L'inhumation aura lieu à Pama (Odzaton), district d'Ongogni.

ALLOCUTION DU PRESIDENT PAR INTERIM DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE SIGNATURE DE LA DECLARATION DES PARTIS, ASSOCIATIONS ET PERSONNALITES APPELANT AU CHANGEMENT DE LA CONSTITUTION DU 20 JANVIER 2002

Brazzaville, le 20 janvier 2015

Chers Dirigeants des Partis et Associations, Chères Personnalités, Mesdames, Messieurs, Distingués Invités, Très Chers Camarades,

Venus si nombreux de divers horizons, les Congolais, Dirigeants et Membres des Partis politiques, des Associations de la Société Civile et Religieuse ainsi que les personnalités de renom se sont donné rendez vous ce mardi 20 janvier 2015 dans la mémorable Salle des Congrès du palais des Congrès à l'occasion de la signature et de la publication de la déclaration d'appel au changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

Au total 1346 souscripteurs au changement de la loi fondamentale du 20 janvier 2002 se sont déjà inscrits dont 102 ont été retenus et viennent de signer la déclaration lançant ainsi « l'opération signature » pour les réformes institutionnelles dans notre pays.

Je prends acte de l'historique déclaration du 20 janvier 2015 pour le changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Appel est dès lors lancé aux autres citoyens de la République d'intégrer massivement le mouvement enclenché pour une nouvelle constitution et donc une nouvelle République en phase avec les exigences du nouvel environnement.

Le moment présent, moment cardinal pour la vie politique de notre pays, est aussi celui des frayeurs qui emportent et font plier les esprits faibles.

Moment déterminant, il est surtout un moment de grand réconfort devant l'adhésion populaire massive au projet de changement de la constitution du 20 janvier 2002.

C'est cela la vie d'une Nation, d'un peuple, d'un Etat, qui n'a pas peur de se retrousser les manches, de prendre en considération l'intérêt général et le bien commun pour faire progresser le système démocratique et de gouvernance.

Chers Dirigeants, Mesdames, Messieurs,

Le changement envisagé n'est pas à concevoir en rapport avec un homme,

ou en considération des intérêts privés et égoïstes mais est le fait d'une vraie intériorisation de l'intérêt général, du bien commun, de la vie de notre démocratie et de notre Nation demain et sur le long terme.

La prise en compte des diverses critiques et les leçons tirées de l'expérimentation pendant un peu plus de 12 ans de la Constitution du 20 janvier 2002 fondent la conviction que notre loi fondamentale, conçue dans les conditions bien connues d'après

guerre, qui fixe le mandat présidentiel à sept ans renouvelable une fois, arrête l'âge des candidats à la présidentielle entre 40 et 70 ans et consacre l'impossibilité pour le Président de la République de dissoudre l'Assemblée Nationale, en privant en retour l'Assemblée Nationale du pouvoir de censure sur le gouvernement, cette loi fondamentale place notre pays et sa démocratie devant les risques de paralysie ou d'explosion face auxquels les patriotes ne peuvent pas rester indifférents.

Les congolais, qui savourent aujourd'hui les précieux acquis de la paix, de la sécurité, de la stabilité ; les congolais acteurs et témoins de notre marche démocratique ne doivent pas avoir le regard rivé sur l'existant sans se projeter sur l'avenir et anticiper.

Cette anticipation, pour un lendemain sûr, dans une démocratie totalement apaisée garantissant le développement et l'émergence, passe nécessairement par la tolérance et le dialogue. Dialogue pour vaincre les préjugés et nous déterminer en donnant la priorité au Congo et à l'intérêt général sans attendre les crises qui nous rappellent nos responsabilités et font agir sous pression.

Vive la Démocratie !

Vive la République !

Je vous remercie !

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Un événement n'est jamais ce qu'il a l'air d'être, il peut même signifier le contraire. »

Pierre Nora, Historien, spécialiste du sentiment national, libération, 20 janvier 2014

« En politique, il faut s'attendre à tout. »

Ibrahim Boubacar Keita, président malien, Le Faso.net, 15 janvier 2015

« Au sein des partis politiques, comme dans un pays, la démocratie ne va pas s'épanouir simplement parce qu'elle est proclamée. En fait, la démocratie interne d'un parti politique peut être compromise par des facteurs tels que des pratiques autoritaires et un manque de tolérance. »

Alioune Souare, ancien député et Secrétaire Général, le Quotidien, 13 janvier 2015

« Si Dieu voulait que nous soyons soumis à 10%, il ne nous aurait pas confectionné un cerveau. Et quand on a un cerveau, on peut adhérer aux théories de ces gens-là. »

Ousmane Sow, sculpteur, allusion faite aux islamistes, Le Magazine de l'Afrique, août-septembre 2014

« Les gens pensent que les réseaux sociaux sont faits pour s'amuser. Mais au final, ce que vous faites sur les réseaux sociaux peut entraîner des conséquences dans le monde réel. »

Christopher Sibona, étudiant en doctorat dans le programme Informatique et Systèmes d'Information à la CU Denver Business School, gizmodo.fr, 2 juillet 2013

Les Vendredis des arts et des lettres reçoivent, ce vendredi 23 janvier, à 17 heures, Émile Gankama pour son roman « La ville aux âmes ivres » (Hemar) à l'hôtel de la Préfecture de Brazzaville. Entrée gratuite. Cordiale bienvenue.

SOCIÉTÉ CIVILE

Un rapport fait état de l'effectivité des mesures de gratuité en matière de santé

Le Conseil de concertation des ONG de développement (CCOD) a présenté, le 20 janvier à Brazzaville, devant la presse et les partenaires, les résultats de son étude sur l'effectivité de la gratuité du traitement antirétroviral, de la césarienne et des antipalustres décrétée par le Chef de l'État.

Le vaste champ d'action de ce rapport a porté sur l'évaluation des politiques publiques de développement du secteur santé. Le rapport est très précis sur les questions de santé des populations vulnérables (personnes vivants avec le VIH-Sida, mère-enfants, peuples autochtones), la gratuité aux soins et services de santé des personnes démunies, l'opérationnalisation du système de référence et contre référence, la mise en place d'une clinique mobile pour les peuples autochtones, le système d'homologation des produits pharmaceutiques et sur la création d'un laboratoire de contrôle de qualité.

Le rapport a apprécié la gratuité du traitement du paludisme des enfants de zéro à quinze ans. Il souligne au terme de l'enquête menée auprès des ménages et des usagers que la morbidité liée au paludisme oscille encore jusqu'à 65%, l'automédication à 20% et la tradithérapie à 2%. Par ailleurs, le rapport souligne qu'on peut relever l'effectivité de la gratuité du paludisme qui actuellement est minée par trois problèmes majeurs à savoir : le déficit de communication qui laisse les bénéficiaires dans l'ignorance du circuit de la gratuité, les ruptures intempestives de stocks d'anti-palustres et les effets secondaires des molécules utilisés pour le traitement.

Sur ce sujet, le CCOD) recommande l'implication de la société civile dans une campagne de sensibilisation du public sur la gratuité du paludisme, son circuit et son étendu.

« Il faut qu'on puisse revoir le circuit du malade dans les hôpitaux et centres de santé. Que les malades ne payent pas avant de connaître leur diagnostic pour qu'ils bénéficient

réellement de la gratuité du paludisme. Par contre pour la gratuité de la césarienne, 60% de femme affirme avoir reçu leur kit opératoire gratuitement et 40% disent le contraire parce qu'elles ont dû compléter soit de l'alcool où autre chose dans le kit de la césarienne » a commenté le docteur, Alain Bikindou, coordonnateur des programmes à l'ONG médecin d'Afrique.

Cette étude souligne aussi que sur les trois cent cinquante et un ménages enquêtés ayant connu une maternité au cours des trois dernières années, 8% l'ont été par césarienne. Quelques difficultés sur l'effectivité de cette mesure de gratuité sont enregistrées notamment la rupture récurrente de stock des Kits de césarienne (allant parfois jusqu'à 6 mois), des Kits incomplets et le manque d'anesthésie et d'antiseptique dans les kits.

« Si certains hôpitaux complètent par le budget de l'hôpital les produits manquants, d'autres les font payer aux parturientes, de même que certaines charges telles que le droit du bloc d'où la perception par ces derniers de non gratuité », commente le rapport.

C'est ainsi que le conseil de concertation des ONG de développement (CCOD) préconise de mieux sensibiliser les usagers sur l'étendue de la mesure de gratuité de la césarienne pour éviter les malentendus et améliorer l'approvisionnement des kits de gratuité par un réservoir plus régulier et plus complet et mener une campagne de sensibilisation à l'endroit des femmes autochtones.

Le rapport note également l'effectivité de la gratuité à toutes personnes éligibles. En 2013, 40% des personnes vivant avec

le VIH-Sida (PVVIH) étaient sous traitement antirétroviral (ARV) dont 19% des femmes enceintes et 15% des enfants. Le taux de captation des enfants (15%) est encore faible. Il y a donc lieu de revoir la stratégie.

Alors, le conseil de concertation des ONG de développement (CCOD) avertit les pouvoirs publics d'améliorer l'approvisionnement en traitement antirétroviral (ARV) par le perfectionnement du système d'information sanitaire et la formation des gestionnaires des médicaments, le plaidoyer auprès des gestionnaires des fonds de gratuité du ministère de la santé pour l'amélioration du rythme de décaissement des fonds et de dynamiser le plan stratégique de l'élimination de la transmission pour améliorer la couverture en PTME.

Et, la prise en charge du traitement des PVVIH qui actuellement est confrontée à un sérieux problème de rupture de stock en ARV et des réactifs dû à une défaillance du système d'information sanitaire (non maîtrise des files actives), à la gestion de médicaments et au retard de décaissement pour l'achat sur le fond de gratuité du ministère de la santé.

Enfin, le rapport présenté par le conseil de concertation des ONG de développement (CCOD) n'a fait l'approbation de tout le monde. Car il ne précise pas la durée du travail abattu et n'a concerné que cinq départements sur les douze que compte le Congo. L'équipe de rédaction de ce document fait aussi état de l'indisponibilité des personnes ressources et des difficultés d'accès aux sources documentaires. Ce groupe de travail n'a pas émis des hypothèses pour contourner les éventuelles difficultés de terrain. Il y a plus des chiffres disproportionnés et les recommandations de ce document sont moins pertinentes.

Fortuné Ibara



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Elaborer, financer et piloter un plan de formation	5 jours	2 au 6 février 2015	500 000 FCFA
Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance	5 jours	9 au 13 février 2015	500 000 FCFA
Les techniques de recouvrement	3 jours	18 au 20 février 2015	350 000 FCFA
Gestion efficace des archives et classements	4 jours	24 au 27 février 2015	450 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

DGSP

Le colonel Serge Oboa appelle les personnels à interioriser les orientations du commandement

Le conseiller spécial du chef de l'État, directeur général de la sécurité présidentielle, a invité le 20 janvier tous les personnels évoluant sous sa tutelle à se rappeler et à interioriser les instructions que le commandement leur a transmises lors du rassemblement du 30 décembre 2014.

Le colonel Serge Oboa s'est exprimé à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de repas de corps organisé au début de chaque année souvent dans les différentes casernes des Forces armées congolaises. Sans rappeler les grandes lignes de ces instructions devant la presse, le colonel Serge Oboa a insisté sur le fait que les militaires, les gen-



Le colonel Serge Oboa, après la cérémonie / crédit photo Adiac

darmes, les policiers et les civils travaillant à la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) doivent mettre en pratique ces orientations. « C'est une occasion qui nous permet de partager un modeste repas pour consolider la cohésion entre les différentes couches de notre direction générale. Cette rencontre est organisée conformément au planning du commandement de la DGSP », a-t-il rappelé.

En effet, sans distinction de grades ni de rangs, le repas de corps permet à tout le monde de se retrouver. C'est également une façon de témoigner de la solidarité qui règne entre les échelons de grade mais aussi entre les générations.

Parfait Wilfried Douniama

ENVIRONNEMENT

Le Congo fait le point de sa participation aux dernières sessions de Lima

Les membres de la délégation congolaise ont récemment rendu publics, au cours d'un atelier de restitution organisé à Brazzaville, les conclusions de la 20e session de la Conférence des parties (CdP20) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de la 10e session de la Conférence des parties au Protocole de Kyoto (CMP10),

La rencontre de Lima, au Pérou, avait pour but de négocier les bases d'un accord historique sur le climat. C'est ainsi que les 195 pays participants ont approuvé les éléments de base d'un futur traité mondial sur le climat qui devra être conclu à la conférence de Paris, prévue pour décembre 2015. Mais les engagements combinés de tous les pays ne suffiront pas pour atteindre l'objectif affiché: limiter le réchauffement à 2°C au-dessus de la température moyenne de l'ère préindustrielle.

Dans un cadre plus large, ce texte a été négocié en vue de la plate-forme de Durban pour une action renforcée (ADP) chargée d'élaborer l'accord qui en 2020 prendra le relais du protocole de Kyoto signé en 1997. Cependant certains éléments sont à revoir. En effet, les pays en développement redoutent que l'universalité du futur accord ne se transforme en uniformité. Alors que les pays responsables des émissions historiques de Gaz à effet de serre sont principalement les pays de l'OCDE ; les contributions qui seront présentées en 2015 ne devraient pas se limiter à la réduction des émissions de GES.

« Un projet de cet accord a été proposé à Lima. Il est en cours

de discussion, il faut dire que l'adoption de ce projet est prévu pour décembre 2015 à Paris. Donc il faut qu'il soit multiplié dans les différentes langues des Nations unies pour permettre aux différents pays de s'en approprier et de comprendre les textes sur lesquels ils doivent prendre des engagements et, en plus, avouer que le texte à ce stade au niveau de la convention ne trouve pas encore un consensus des différents pays, des différentes parties à cette convention », a expliqué le point focal Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques et le protocole de Kyoto, Gervais Ludovic Itsoua-Madzous. S'agissant de la situation congolaise, il a indiqué que le pays s'engagera pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs forestiers. Selon lui, le travail qui est en train d'être fait à travers la coordination nationale RDD+, mais il reste un accompagnement sur le plan technique et méthodologique. « Certains pays comme la France ou les Etats-Unis ont déjà des systèmes d'inventaire des émissions des gaz à effet de serre. Ils connaissent les statistiques sur la pollution dans tous les secteurs de leur pays, mais nous ne sommes pas encore arrivés à ce stade. Dans ce nouvel accord, on demande de préciser le taux de réduction des émissions dans certains secteurs d'activité, nous leur avons dit que le mois de mars n'est pas propice pour nous car nous avons d'abord d'autres défis importants à re-

lever avant d'atteindre votre niveau », a ajouté Gervais Ludovic Itsoua-Madzous.

Rappelons que la délégation congolaise avait été conduite par le ministre du Tourisme et de l'environnement, Josué Rodrigue Nguonimba. Intervenant à la tribune de cette grande rencontre internationale sur les changements climatiques, il avait rappelé la politique congolaise en matière de l'environnement. Le Programme national de développement du Congo a, a-t-il annoncé, retenu la protection de l'environnement et les changements climatiques, parmi les piliers du cadre stratégique, en vue d'un développement équilibré. Il avait également présenté l'engagement de la République du Congo à collaborer et à soutenir toutes les initiatives salutaires concourant à l'adoption de ce nouvel accord. « Nous soutenons le caractère équilibré de l'accord de Paris devant intégrer l'ensemble de la plateforme de Durban, son caractère contraignant et applicable à toutes les parties », s'engageait le ministre devant l'assemblée.

La 20e Conférence des Parties (COP20) est le fruit de la CCNUCC, un traité international, entré en vigueur en 1994. En effet, adoptée en 1992, lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, et entrée en vigueur le 21 mars 1994, la CCNUCC a pour objectif de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui ne perturbe pas le système climatique mondial de manière dangereuse.

P.W.D.

FORCE PUBLIQUE

La Lékoumou et la Bouenza érigées en région de gendarmerie

Le commandant de la gendarmerie nationale, le général de brigade Paul Victor Moigny, a intronisé récemment les premiers commandants de ces deux régions nouvellement créées, ainsi que celle des Plateaux. Ce qui marque ainsi la fin du processus de régionalisation de cette composante de la force publique à l'échelle nationale.

À Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, c'est le colonel Germain Vincent de Paul Battambicka qui a été installé. Il entre désormais dans l'histoire comme le premier commandant de la région de gendarmerie de la Lékoumou. Directeur de transmissions au commandement de la gendarmerie nationale jusqu'à sa nomination, le colonel Germain Vincent de Paul Battambicka est un ancien enfant de troupes. Il a ensuite poursuivi ses études en ex-URSS où il a obtenu un diplôme d'ingénieur en télécommunication. Le premier commandant de la région de gendarmerie de la Lékoumou a commandé de 2004 à 2007 la compagnie de gendarmerie du Niari transformée plus tard en région.

Dans la Bouenza, le général Paul Victor Moigny a intronisé le colonel Félicien Mokobo, en qualité de premier commandant de la région de gendarmerie dans ce département. Il était jusqu'à sa nomination le chef d'état-major de la région de gendarmerie de la Sangha. Son parcours professionnel passe par l'académie militaire Marien-Ngouabi, l'académie militaire de Penza en ex-URSS où il sort officier d'artillerie à réaction des orgues de Staline. Le colonel Félicien Mokobo a aussi fréquenté l'École des officiers de gendarmerie à Melun en France. Il a, par ailleurs, acquis une expérience en stratégie après son passage au centre d'études stratégiques pour l'Afrique à Washington aux USA.

Rappelons que dans ces deux départements, la gendarmerie était encore représentée par des compagnies qui relevaient de la tutelle de la région de gendarmerie du Niari.

André Médard Bakoumasse prend aussi son commandement

Le vent des mutations qui a soufflé sur la gendarmerie nationale n'a pas épargné le département des plateaux. Dans la série des intronisations des nouveaux commandants de régions et de grandes formations de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny a également intronisé le colonel André Médard Bakoumasse. En effet, nommé le 6 novembre 2014, commandant de la région de gendarmerie des plateaux, le promu a pris récemment ses fonctions. La cérémonie s'est déroulée sur le boulevard de Djambala en présence des autorités politiques et administratives du département. Ancien enfant de troupe passé par l'école militaire interarmes de Coetquidan en France, le colonel André Médard Bakoumasse est de profil parachutiste commando. Il a servi très récemment comme chef d'état-major de la région de gendarmerie de la Cuvette. Notons que la région de gendarmerie est un échelon départemental de commandement opérationnel sous l'autorité de laquelle sont placées toutes les unités de gendarmerie territoriales mobiles et spécialisées.

P.W.D.

FRANCE

Manuels Valls reconnaît l'existence d'un « apartheid territorial, social et ethnique »

Lors de ses vœux à la presse, le 20 janvier, le Premier ministre français Manuel Valls est revenu sur les attentats terroristes des dernières semaines et sur les maux qui minent la France.

Manuels Valls a donné une perspective à l'analyse à mener sur les moyens de lutter efficacement contre le terrorisme. Il a souligné la nécessité de lutter contre les inégalités en France et a relevé « les maux qui rongent » la France. « Ces derniers jours ont souligné beaucoup des maux qui rongent notre pays ou des défis que nous avons à relever », a déclaré le Premier ministre. Pour Manuel Valls, la France connaît un « apartheid territorial, social et ethnique », avant de tirer un enseignement sur les derniers événements, et d'évoquer une réponse rapide à apporter, dès le prochain conseil des ministres, sans oublier des réponses à moyen et long terme, notamment un travail sur l'école. « À cela, il faut ajouter toutes les fractures, les tensions qui couvent depuis trop longtemps et dont on parle uniquement par intermittence. Après, on oublie, c'est ainsi. Les émeutes de 2005, qui aujourd'hui s'en rappelle ? », a-t-il relevé. Ajoutant : « Et pourtant, les



Manuel Valls

stigmates sont toujours présents : la relégation périurbaine, les ghettos, ce que j'évoquais en 2005 déjà, un apartheid territorial, social, ethnique, qui s'est imposé à notre pays, la misère sociale, auxquels s'additionnent les discriminations quotidiennes, parce que l'on n'a pas le bon nom de famille, la bonne couleur de peau, ou bien parce

que l'on est une femme. Il ne s'agit en aucun cas, et vous me connaissez, de chercher la moindre excuse. Mais il faut aussi regarder la réalité de notre pays ».

Ensuite, Manuel Valls a appelé la classe politique française « à la responsabilité », et à faire preuve de constance, une ambition qu'il s'est fixée pour 2015.

Noël Ndong

DÉVELOPPEMENT

La FAO mise aussi sur le foot pour vaincre la faim en Afrique

L'Organisation des Nations-unies pour l'agriculture et l'alimentation collabore avec la CAF pour sensibiliser à la problématique de la faim par le foot.

Tous les continents sont frappés par le phénomène de la faim, mais l'Afrique est le continent où plus d'efforts sont encore attendus pour enrayer ce véritable scandale. C'est pourquoi les chefs d'Etat du continent se sont engagés à éradiquer la faim d'Afrique d'ici à 2025. Dans dix ans. C'est pourquoi aussi la FAO, dont le siège est à Rome, s'est alliée à la Confédération africaine

de football pour se servir de ce sport très populaire sur le continent afin de rappeler aux leaders leurs engagements.

Au moment où se tient à Malabo, en Guinée Equatoriale, les compétitions de la 30^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations, la FAO estime que jouer la carte du « football vainqueur est une métaphore pour vaincre la faim en Afrique d'ici à 2025 », indique une note de l'organisation. Un clip-vidéo va accompagner la CAN-2015 tout au long de ses trois semaines de déroulement, sous le slogan « Foot

africain contre la faim ».

« Eliminer la faim requiert un travail d'équipe et de persévérance, les mêmes qualités que les joueurs de la Coupe d'Afrique des nations nous montrent sur le terrain », a déclaré le directeur général de la FAO, le Brésilien José Graziano da Silva. Il ne s'agit plus de se rassasier de mots, mais de se servir de jeu pour faire passer un message qui n'a d'ailleurs que peu de risques d'être oublié : la faim existe en Afrique ; les Africains sont appelés à relever le défi de la vaincre.

Lucien Mpama

ENI-ANGOLA

Accord d'extension d'un permis exploratoire offshore

L'Angola et le groupe pétrolier italien ont décidé d'étendre le permis en eau profonde près de la ville de Soyo.

Que le groupe pétrolier italien ENI ait trouvé dans les pays africains des partenaires devenus stratégiques pour l'Italie est un fait qui se donne à lire et à entendre sur tous les tons chaque semaine. Et les pays africains sont à leur tour désireux de consolider un partenariat qui leur procure bien des satisfactions dans l'affirmation de leurs priorités de développement. L'extension de la période exploratoire sur le bloc 15/06 en Angola vient en donner un signe supplémentaire.

Il s'agit d'un permis en eau profonde concernant ce bloc situé à 350 kilomètres au nord-ouest de Luanda, sur l'Atlantique, et à 130 kilomètres à l'est de Soyo. La période exploratoire venait à échéance en novembre. D'un commun accord les deux partenaires ont décidé d'étendre la zone de recherche afin, a indiqué ENI, de compléter les activités exploratoires entamées sur ce périmètre.

Forte de non know-how indiscuté en la matière, ENI souligne qu'en cas de découvertes prometteuses, l'exploitation se ferait relativement rapidement car elle partirait des structures déjà existantes. L'extension englobe aussi la zone voisine du bloc 15/06, celle dite de Reco-Reco qui a démontré une capacité estimée de 100 millions de barils de brut.

Pour Claudio Descalzi, administrateur délégué d'ENI, il s'agit pour le groupe d'exercer au mieux son rôle d'opérateur. « Un rôle qui requiert la combinaison d'innovations technologiques et de grande efficacité opératoire. Il s'agit d'un autre résultat important pour ENI en Angola », a-t-il affirmé.

Lucien Mpama

FINANCE AFRICAINE

L'expertise marocaine sollicitée par les pays africains et les institutions internationales

Selon la Banque africaine de développement (BAD), l'intégration financière progresse en Afrique grâce aux activités bancaires transfrontalières et au développement des marchés des capitaux et l'infrastructure financière.

Pour la BAD, exploiter les opportunités offertes par l'intégration financière régionale pourrait favoriser le développement du secteur financier et la croissance économique du continent. Chantre de la coopération sud-sud, le Maroc a noué des partenariats dans plusieurs domaines, avec les autres pays africains, jusqu'à y développer une coopération, notamment dans le secteur financier. Cette expertise est sollicitée par les États et les institutions internationales qui désirent développer des partenariats. Le dernier exemple est la récente signature d'un mémorandum d'entente de coopération entre le Maroc et la Banque islamique de développement pour le développement de l'Afrique subsaharienne. C'est un accord qui vise à renforcer les capacités de développement des pays africains notamment en termes d'échange des meilleures expériences de développement. Pour la BAD, le développement des activités bancaires transfrontalières, des marchés de capitaux et des autres infrastructures financières régionales pourrait permettre des économies d'échelle et conduire à une mutualisation plus importante des ressources et à un plus grand partage des risques. Selon la BAD, les banques africaines traitent de plus en plus d'activités transfrontalières développées sur le continent. Un segment qui constitue « un élément essentiel des systèmes financiers africains, en partie en raison des progrès des réformes réglementaires et de la volonté d'expansion à l'international des grands groupes bancaires ».

La BAD constate que ces dernières décennies, certains grands groupes bancaires africains ont davantage étendu leur présence régionale que certaines banques étrangères, « faisant des services financiers le secteur dominant de l'investissement direct à l'étranger intra-africain ». Ainsi, sur la période 2003-2014, les services financiers ont représenté environ 50% des projets financés par de l'IDE intra-africain. Dans ce tableau, trois grands groupes bancaires marocains

Noël Ndong

JEUNES, HOMMES, FEMMES

Voulez-vous gagner de l'argent ou améliorer vos revenus ?

Intégrez alors, l'équipe de vente du quotidien

Les DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Brazzaville : contact : 84, Boulevard Denis Sassou N'Gusso à Mpila centre-ville
Téléphone : 05 532 01 09

Pointe-Noire : avenue Germain Bikoumat, immeuble les Palmiers
(À côté de la radio Pointe-Noire) centre-ville
Téléphone : 06 649 89 04 – 06 963 31 34 – 04 473 39 85

NIGER

Niamey accueille un sommet régional sur Boko Haram

Niamey, la capitale nigérienne, accueille depuis le 20 janvier un sommet régional consacré à la lutte contre le groupe Boko Haram auquel prennent part des représentants de 13 pays africains, la France, les États-Unis, l'Union européenne (UE) et la communauté internationale. Ce sommet vise à examiner les mesures à prendre au niveau régional pour lutter contre la menace que représente Boko Haram.

La secte Boko Haram menace directement la sécurité des pays voisins, provoque la fuite de milliers de personnes, se livre à des enlèvements et razzas, notamment au Cameroun. Deux réunions se tiendront au Niger, entre les ministres des Affaires étrangères et de la Défense du bassin du lac Tchad (Nigeria, Cameroun, Tchad, Niger), et une rencontre entre les forces armées des pays du lac Tchad.

À Niamey, les pays du bassin du lac Tchad et leurs partenaires analyseront les dernières situations sécuritaires de la région sous tension de Boko Haram et étudieront des actions concrètes de coordination en cours, après la dégradation de

la situation sécuritaire, la prise de contrôle par Boko Haram des localités de Malam Fatori, Damasas et Bagas, causant de nombreuses victimes jusqu'au Cameroun et entraînant la destruction massive d'habitations. Menacé sur sa frontière depuis quelques mois par Boko Haram, le Niger vient de renforcer son dispositif frontalier accompagné d'un détachement aérien.

Le Conseil de sécurité appelle à la libération des personnes enlevées par Boko Haram

Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est félicité de « l'appui actif du gouvernement tchadien à prêter main

forte aux soldats camerounais et nigériens qui luttent contre les terroristes de Boko Haram », et a exigé la libération des personnes enlevées et toujours en captivité, « y compris les 276 écolières enlevées à Chibok (Etat de Borno) en avril 2014 ».

Le Conseil condamne « toutes les atteintes aux droits de l'homme et, s'il y a lieu, les violations du droit international humanitaire commises par le groupe terroriste Boko Haram depuis 2009 ». Il rappelle la décision qu'il a prise de placer Boko Haram sur la Liste relative aux sanctions contre Al-Qaïda, dont les activités « compromettent la paix et la stabilité en Afrique occidentale et centrale ».

L'Afrique de l'Ouest appelle à la création d'une force armée régionale

La Communauté économique des États de l'Afrique de

l'Ouest (Cédéao) compte demander à l'Union africaine la création d'une force armée régionale pour lutter contre les djihadistes. Alors que les crimes perpétrés par la secte islamiste Boko Haram se multiplient, les pays d'Afrique de l'Ouest souhaitent demander à l'Union africaine la création d'une force armée régionale pour lutter contre l'insurrection des jihadistes.

Le président ghanéen John Dramani Mahama, qui préside la Cédéao, a fait pression pour que se tienne une réunion spéciale sur la menace terroriste en Afrique de l'Ouest durant le prochain sommet de l'UA, prévu du 23 au 31 janvier à Addis-Abeba, en Ethiopie. John Dramani Mahama espère parvenir à « un plan d'action spécifique pour en finir avec le problème du terrorisme sur le continent africain ». Il demanderait à l'UA l'autorisation de créer une force multilatérale.

L'UA devrait mettre en place une force militaire dont le commandement, la localisation et le financement restent à trouver. L'entité créée, l'UA va demander au Conseil de sécurité sa prise en charge, comme c'est le cas dans la région du Darfour, au Soudan. De son côté, la France s'est dit prête, à contribuer à la coordination d'une force militaire régionale en Afrique de l'Ouest afin de lutter contre les islamistes de Boko Haram.

Pour venir à bout de Boko Haram, les pays du bassin du lac Tchad, les plus menacés devront mettre de côté leur méfiance réciproque et accepter la mise en place d'une structure de commandement et une stratégie communes pour une force régionale. Le conflit de Boko Haram et les forces de sécurité nigérienne ont déjà fait plus de 10 000 morts et plus de 700 000 déplacés depuis cinq ans.

Noël Ndong

Programme relatif à la cérémonie d'inhumation de monsieur Madzou Paul, ancien sénateur de la République



Mercredi 21-01-2015

Arrivée à 18 heures à l'aéroport international Maya-Maya de la dépouille mortelle de Paris par vol régulier d'Air France.

Départ de la dépouille à la morgue municipale.

Jeudi 22-01-2015

10h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ; recueillement au domicile et danse folklorique ;

Vendredi 23-01-2015

9h00-11h00: recueillement ami(es) et autorités administratives ; recueillement au domicile sis, rue Madzia n° 228 Plateau des 15 ans.

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de son développement, le Crédit du Congo recrute des jeunes cadres à fort potentiel

Répondant au pré-requis ci après :

- Diplôme BAC +4 ou BAC +5 (Type Master ou équivalent) dans de Grandes Ecoles en Sciences de Gestion : Management et Organisation, Gestion de la Qualité, Gestion de projets, Marketing et Développement Commercial, Gestion Comptable et Financière, Droit des Affaires, Management des RH
- Expérience professionnelle de 3 à 4 ans minimum (de préférence dans un établissement Bancaire ou Financier)
- Attitudes managériales : Grandes facultés d'écoute, esprit de travail en équipe et de synergie
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Fortes aptitudes communicationnelles et en négociation
- Maitrise de l'outil bureautique
- La connaissance de l'anglais serait un atout

Nous offrons des postes de :

- Superviseur de la Sécurité Informatique
- Responsable qualité
- Commerciaux
- Responsable formation et de Développement des Compétences

Au cas où cette offre correspondrait à votre profil, merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) au plus tard le 25 janvier 2015 à l'adresse : recrutement@creditducongo.com ou au siège Central de la Banque sis, Avenue Emmanuel Dadet à Pointe-Noire



BRAVO !

Les Diables Rouges

Faites nous rêver encore plus.
Le Congo est fier de vous.



airtel, sponsor officiel des Diables Rouges

BANGUI

Les élèves renouent avec le chemin de l'école

Suite à la grève observée depuis le 14 janvier dernier, les cours ont repris temporairement à Bangui. Selon le syndicat des enseignants, cette reprise provisoire est une occasion donnée au gouvernement pour engager des négociations.

Plusieurs établissements publics ont rouvert leurs portes depuis le lundi dernier. Cette réouverture des classes intervient après trois jours de grève des enseignants publics du fondamental un.

L'un des responsables du syndicat des enseignants a toutefois, indiqué que cette reprise n'est pas définitive. Elle est décidée pour donner la possibilité au gouvernement à pouvoir faire face aux revendications du corps enseignant. Avant d'aller en grève, nous avons posé des revendications qui se résument à la sécurité, au paiement des arriérés... Cette reprise vise donc à donner la chance au gouvernement de nous répondre. Et, si rien n'est fait dans la huitaine, nous déciderons d'une nouvelle stratégie, cette fois-ci plus dure, ont-ils prévenu.

Pour Ange Gabriel Weneboulo, la grève a été un succès car 85% des établissements publics ont observé ce mot d'ordre de grève. Il estime, pour sa part, que la balle est désormais dans le camp du gouvernement centrafricain qui « doit tout mettre en œuvre pour sauver l'éducation ».

Selon une source concordante, les enseignants projettent de se réunir d'ici à samedi 24 janvier pour décider d'une nouvelle stratégie à adopter face au gouvernement.

BOALI

L'ambassade des Etats-Unis explore des pistes de partenariat

Une Délégation de l'ambassade des Etats-Unis en Centrafrique, conduite par David Brown, chargé d'Affaires, s'est entretenue le 19 janvier avec les autorités politico-administratives de Boali (nord). Les deux parties ont échangé sur les difficultés que rencontre la ville, parmi lesquelles l'insécurité et la possibilité de la construction d'un hôpital et d'un lycée. Selon David Brown, cette descente leur permet de discuter de la réalité que vivent les communautés. « C'est très important cette visite qui nous a permis aussi de discuter avec le contingent de l'ONU. Nous sommes ravis d'être là », a dit le diplomate américain.

La maire de Boali, Marie Marguerite Begale s'est quant elle réjouie de la visite qui semble prometteuse. « Ils étaient venus voir si la paix est revenue dans la région. Nous avons évoqué la nécessité de la construction d'un hôpital, d'une morgue, d'un lycée et la dotation du centre de santé de Boali d'une ambulance. »

C'est la première visite de l'ambassade des Etats-Unis hors de Bangui depuis la réouverture de la représentation diplomatique dans le pays, début 2014.

Des hectares de champ ravagés par les feux de brousse

En cette période de saison sèche, les cultivateurs souffrent à cause des multiples feux de brousse qui ravagent leurs champs. Une situation préoccupante à Boali où trois champs de manioc ont été dévastés un incendie, alors qu'au village Kabo, ce sont trois hectares de thèques qui ont été détruits.

A l'origine de ces feux de brousse dévastateurs, la chasse des rats et des souris. Raphaël Wilibizon, responsable d'une ONG locale témoigne les faits : « nous avons constaté que des plantations sont brûlées par des inconnus à la recherche des rats et des souris. C'est déplorable », cette situation.

Une situation, qui selon lui, risque d'affecter l'environnement. « J'en suis sûr, le calcul des taxes de carbones va diminuer parce que les thèques sont dévastés », a noté Raphaël Wilibizon.

Il s'agit en effet d'une situation de plus en plus récurrente car, chaque année, pendant la saison sèche, plusieurs hectares de champs et de forêts sont détruits à cause des feux de brousse dont les chasseurs seraient à l'origine.

BOSSANGO

Distribution des kits scolaires par l'ONG Coordaid

Dans le cadre du projet d'appui à une cinquantaine d'écoles retenues dans l'Ouham, l'ONG Coordaid sur financement de l'UNICEF a procédé le 19 janvier à la distribution des kits scolaires aux élèves de l'école primaire de Bossangoa.

Le lancement de cette activité s'est déroulé dans l'enceinte de l'école préfectorale mixte de Bossangoa, en présence de

la préfète de l'Ouham, Clotilde Namboi. En effet, ces élèves ont reçu des kits composés essentiellement des fournitures scolaires.

Jacques Ngaïabiro, président de l'association des parents d'élèves de ladite école a loué le geste de l'ONG. « ... instruire nos enfants, c'est préparer l'avenir du pays, espérant que le don

de l'ONG COORDAID facilitera la reprise effective des cours dans les écoles préfectorales de Bossangoa », a-t-il signifié.

A noter que le fonctionnement des écoles dans la ville de Bossangoa a été perturbé par la crise qu'a connue le pays. La nouvelle rentrée de classe 2014-2015 dans cette localité n'a lieu que le 5 janvier dernier.

BOUAR

Lancement des travaux d'assainissement par l'ONG OIM

Le lancement officiel des travaux d'assainissement dans les six arrondissements de la ville de Bouar par l'Organisation internationale pour la migration (OIM), s'est déroulé le 19 janvier dernier à la mairie de Bouar. Ce lancement a regroupé une cinquantaine de manœuvres, selon le critère de choix.

L'objectif de cette activité consacrée à la lutte contre l'insalubrité est de promouvoir la cohésion sociale, la paix et faciliter le retour des ex-combattants dans leur

communauté. C'est d'ailleurs ce qu'avance Yvon Babi-Kiyermon, facilitateur de l'OIM à Bouar : « L'initiative vise à mettre la propreté dans les six arrondissements de la ville de Bouar, d'apporter une aide matérielle et financière aux travailleurs afin qu'ils puissent se prendre en charge après la période de crise qu'a connue la RCA ».

Quant au responsable des ex-combattants, l'activité va favoriser le retour de la paix, la cohésion sociale et d'éviter la discrimination. Par ailleurs,

le préfet de la Nana Mambéré, Frédéric Wagonda se réjouit de cette activité et appelle les travailleurs à faire bon usage des matériels mis à leur disposition.

Il convient de noter qu'après le lancement officiel de ces travaux d'assainissement, les activités ont démarré au centre-ville de Bouar. Par contre, les organisateurs ont déploré un manque de moyen roulant et les difficultés liées à l'identification des dépôts d'ordures.

BOSSANGO

L'excision inquiète les filles des villages de l'Ouham

Plusieurs filles continuent de se faire exciser dans plusieurs villages situés dans la préfecture de l'Ouham, entre Damara-Bouca. Cette situation est inquiétante pour la santé des jeunes filles de la contrée.

Cette pratique traditionnelle aux conséquences néfastes est grandissante dans les villages Gbozo, Bogoin, Gbangou, respectivement situés à 110, 120 et 210 kilomètres de Bangui, la capitale.

« Ces derniers temps, l'excision a vraiment pris de l'ampleur et cela a aussi occasionné des pertes de sang chez certaines filles excisées, c'est ce qui était arrivé, il y a quelques jours où une fille a failli perdre sa vie. Elle a été transférée d'urgence dans

un centre de santé pour pouvoir arrêter l'hémorragie », a déploré Eugène Séraphin Kibi, directeur de l'école du village Gbozo.

Eugène Kibi a aussi cependant, insisté sur le poids de la tradition. « Les filles qui ne sont pas excisées sont marginalisées. Les excisées les qualifient de « kpassakara », ce qui veut dire qu'elles ne sont pas dignes où encore qu'elles ne sont pas de vraies femmes », a-t-il déploré. Une situation qui incite ces dernières (les kpassakara), à se faire exciser, question d'éviter toute insulte. Il a ajouté par ailleurs, qu'« un service social, chargé de sensibilisation sur les conséquences de l'excision était passé auprès de ces filles et ces dames sur les effets néfastes de cette

pratique, mais cette sensibilisation est restée sans effet ».

Quant au maire du village Gbangou, Omer-Luc Longkao, cette pratique néfaste aura des conséquences graves sur la santé de reproduction de la femme excisée. « Et, comme pour le moment, il n'y a aucune autorité ici, ces femmes ne font qu'à leur tête, sans avoir peur », a-t-il regretté.

Signalons qu'en Centrafrique, une loi datant du 15 décembre 2006 sur la protection de la femme contre les violences, interdit et punit toute sorte de pratiques visant à favoriser l'excision, ou toutes autres méthodes de mutilations génitales féminines.

NDÉLÉ

Des femmes enceintes vaccinées contre le tétanos

Cette vaccination de routine couplée avec la distribution des antiparasitaires et de la vitamine A, concerne aussi des enfants de 0 à 5 ans.

Selon des sources locales, cette activité s'était bien déroulée, grâce aux agents sensibilisateurs qui ont su dé-

ployer beaucoup d'effort sur le terrain. « Toutefois, nous avons déploré l'accident d'une ambulance transportant les agents vaccinateurs à 130 kilomètres de la ville de Ndélé, de retour des villages Niamani, Djoko 1 et 2 et Ngolongoto. Les trois blessés de cet accident ont

été transportés à l'hôpital préfectoral de Ndélé », a rapporté la même source.

A noter que plusieurs centaines de foyers ont été touchés par cette campagne de vaccination.

Source : Réseau des journalistes des Droits de l'Homme

Nouvelle manifestation à Kinshasa, la police tire en l'air

Les policiers ont tiré en l'air mardi pour disperser à Kinshasa des manifestants qui protestaient pour la deuxième journée consécutive contre un projet de révision de la loi électorale, susceptible d'entraîner le report de l'élection présidentielle fixée à 2016.

Des étudiants ont mis le feu à des pneus et ont érigé une barri-

cade sur la route menant à l'université de Kinshasa, dans le sud de la capitale de la République démocratique du Congo (RDC), ont rapporté des témoins. Le projet de révision du code électoral a été adopté au cours du week-end par la chambre basse du Parlement de la RDC et il est en débat actuellement au Sénat. Lundi, au moins quatre personnes ont été tuées

dans des heurts entre les forces de l'ordre et les manifestants à Kinshasa. L'opposition, qui dénonce un «*coup d'État constitutionnel*», redoute que la réforme de la loi électorale ne soit une manœuvre du président Joseph Kabila pour repousser de plusieurs années la tenue du prochain scrutin, prévu en 2016. Kabila, qui a remporté les élec-

tions présidentielles de 2006 et 2011, ne peut pas, en vertu de la Constitution, briguer un troisième mandat. Autre signe de tension politique en RDC, un chef de file de l'opposition, Jean-Claude Muyambo, a été arrêté à sa résidence de Kinshasa, a déclaré Vital Kamerhe, président de l'Union pour la Nation congolaise (UNC, opposition). Jean-Claude Muyambo avait

quitté en novembre dernier les rangs de la coalition au pouvoir. Le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, a expliqué que son arrestation, ordonnée par le parquet de la république, découlait d'une plainte concernant une transaction immobilière et n'avait «*aucun lien avec la situation politique*».

Reuters

Paris «préoccupé» par les troubles en RDC réclame le respect de la Constitution

La France s'est dite mardi «préoccupée» par la situation à Kinshasa, au lendemain de troubles meurtriers entre forces de l'ordre et manifestants hostiles au président congolais Joseph Kabila, et a réclamé le respect de la Constitution et des libertés publiques en RDC.

«*La France est préoccupée par les troubles répétés qui accompagnent le débat sur le projet de loi électorale au Parlement congolais*», a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay Romain Nadal.

La police congolaise a ouvert le feu lundi à Kinshasa pour disperser plusieurs milliers de manifestants hostiles à la nouvelle loi électorale en cours d'examen au Parlement voulue, selon eux,

par le président Joseph Kabila pour se maintenir au pouvoir. Au moins quatre personnes, dont deux policiers, ont été tuées selon un bilan officiel, mais le nombre de morts pourrait être bien plus élevé.

Mardi matin, contestataires et policiers se faisaient de nouveau face dans un quartier de la capitale, et les autorités ont ordonné la coupure d'Internet à Kinshasa. Le Parlement congolais examine

un projet de loi électorale qui risque d'entraîner un report de la présidentielle de 2016 et permettrait à M. Kabila, au pouvoir depuis 2001, de se maintenir au pouvoir au-delà de la fin de son mandat. «*Il est essentiel que le cadre juridique et le calendrier global du processus électoral qui doit s'ouvrir cette année soient élaborés de façon consensuelle, dans le respect de la Constitution de la République démocratique du Congo et des libertés publiques*», a souligné le porte-parole du Quai d'Orsay.

AFP

Au moins onze morts dans des manifestations

Au moins onze personnes ont été tuées mardi en République démocratique du Congo (RDC) dans des manifestations contre un projet de révision de la loi électorale susceptible d'entraîner le report de l'élection présidentielle fixée à 2016.

Ce bilan porte à quatorze le nombre de victimes au cours des deux journées de violence. Lambert Mende, porte-parole du gouvernement, a déclaré qu'un policier figurait parmi les victimes et que dix civils ont été tués par des vigiles alors qu'ils tentaient de piller des propriétés privées de Kinshasa.

L'appel à manifester lancé lundi

par l'opposition vise à dissuader le Parlement, favorable au gouvernement d'adopter un projet de révision du code électoral qui prévoit un recensement complet de la population avant la tenue des prochaines élections.

Dénonçant un «*coup d'État constitutionnel*», l'opposition redoute que la réforme de la loi électorale ne soit une manœuvre du président Joseph Kabila pour repousser de plusieurs années la tenue du prochain scrutin, prévu en 2016. Joseph Kabila, qui a remporté les élections présidentielles de 2006 et 2011, ne peut pas, en vertu de la Constitution, briguer un troisième mandat consécutif.

AFP

Les autorités ont ordonné de couper Internet à Kinshasa

Les autorités congolaises ont ordonné mardi de couper Internet à Kinshasa, où des troubles se poursuivaient au lendemain d'affrontements meurtriers entre forces de l'ordre et jeunes opposés au président Joseph Kabila, a-t-on appris auprès d'opérateurs de télécommunications.

«*L'Agence nationale du renseignement (ANR) nous a donné l'ordre de couper Internet pour Kinshasa jusqu'à nouvel ordre*», a déclaré à l'AFP le responsable d'un opérateur sous le couvert de l'anonymat. «*À ma connaissance, cela s'applique à tous les opérateurs*», a indiqué un autre. L'ANR n'avait pu être jointe par l'AFP en début d'après-midi.

En outre, les envois de SMS étaient impossibles depuis le dé-

but de la matinée de mardi et les services 3G étaient indisponibles, selon des journalistes de l'AFP et de nombreux habitants.

Cette coupure de services de télécommunications intervient alors que Kinshasa était en proie mardi à de nouveaux troubles, avec des affrontements épars entre policiers et habitants dans les quartiers sud principalement. Des journalistes de l'AFP ont vu

À la mi-journée, des milliers de personnes quittaient le centre-ville pour regagner leur quartier, en l'absence de transports en commun, alors que les boutiques qui avaient ouvert fermaient les unes après les autres.

un mini-bus brûler et ont assisté au pillage d'un magasin tenu par des Chinois, auquel des soldats ont rapidement mis fin en tirant en l'air. À la mi-journée, des mil-

liers de personnes quittaient le centre-ville pour regagner leur quartier, en l'absence de transports en commun, alors que les boutiques qui avaient ouvert fermaient les unes après les autres. Quatre personnes au moins, dont deux policiers, ont été tuées lundi à Kinshasa, selon un bilan gouvernemental, lors de violences qui ont éclaté alors que des opposants avaient appelé la popula-

tion à «*occuper massivement le Parlement*» pour protester contre le projet de loi électorale en cours d'examen.

Le gouvernement a reconnu que ce texte risque d'entraîner un report de la présidentielle de 2016. Ce qui permettrait à M. Kabila, à la tête de la République démocratique du Congo depuis 2001, de se maintenir au pouvoir au-delà de la fin de son mandat.

AFP

L'UE appelle à un «retour au calme» et au «respect des échéances électorales»

L'Union européenne (UE) a appelé mercredi au «retour au calme» et au «respect des échéances électorales» en République démocratique du Congo, en proie à des violences entre policiers et jeunes hostiles au président Joseph Kabila.

«*Toutes les forces politiques doivent rechercher un consensus qui permette un apaisement et un retour au calme*», a indiqué dans un communiqué un porte-parole du service diplomatique de l'UE.

«*Le respect des échéances électorales telles que fixées par la Constitution est au centre du débat. Et l'UE attend la publication d'un calendrier complet incluant les élections législatives et présidentielles qui s'inscrivent dans ce cadre constitutionnel*», a-t-il ajouté. «*Les tensions politiques liées à l'examen du projet de révision de la loi électorale en République démocratique du Congo, ainsi que les violentes manifestations à Kinshasa et d'autres villes du pays ayant fait de nombreuses victimes, constituent un risque*

pour la stabilisation du pays», souligne l'UE.

Hier matin, la police est intervenue dans la capitale pour disperser de nouveaux rassemblements de jeunes, et des coups de feu ont été entendus à l'université où des policiers faisaient face à quelques dizaines d'étudiants, selon la police et une journaliste de l'AFP.

Ces nouveaux troubles interviennent après deux journées de violences meurtrières dans la capitale de la RDC, qui ont fait vingt-morts selon une organisation de défense des droits de l'Homme congolaise.

L'opposition accuse le président Kabila de chercher à se maintenir au pouvoir grâce à une nouvelle loi électorale.

AFP

AVIS DE VACANCES DE POSTE N°

POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT ADMINISTRATIF DE LA COORDINATION TECHNIQUE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE PROJET R8 TUBERCULOSE – SUBVENTION COG-810-G02-T

I. CONTEXTE DE LA MISSION

Le Gouvernement de la République du Congo met en œuvre depuis 2011 la subvention COG-810-G02-T Round 8 du projet de Renforcement et Promotion de la stratégie DOTS. La Coordination technique, la gestion financière et comptable ainsi que la passation des marchés avaient été confiée au Ministère de la santé et de la population, récipiendaire principal. La première phase de ce projet qui devait être clôturée au 31 décembre 2012, a été prolongée de trois mois et s'est achevée le 31 mars 2013. Cette première phase de mise en œuvre des activités qui a donné des résultats positifs sur le terrain et qui est en passe d'atteindre son objectif de développement, vient de bénéficier d'une reconduction pour une période de 3 ans, en cofinancement avec Gouvernement du Congo d'un montant plafonné de 1 563 424 Euros.

Le but de la reconduction à la 2ème phase est d'aider le Bénéficiaire principal à : (1) Poursuivre l'extension de la couverture DOTS de qualité, notamment en (i) améliorant la couverture de la population et la qualité de diagnostic, (ii) assurant la disponibilité des médicaments de 1ère ligne et de seconde intention (iii) renforçant les capacités des ressources humaines ; (2) Lutter contre la co-infection tuberculose-VIH, la tuberculose multi résistante (TB MR) et s'attaquer à d'autres défis ; (3) Impliquer tous les prestataires de services de santé. (4) Donner aux personnes atteintes de tuberculose et aux communautés la capacité d'agir par (i) un soutien apporté aux ONG/associations impliquées dans la lutte antituberculeuse, (ii) un effort très significatif de sensibilisation, et de mobilisation sociale ciblant les églises, les écoles, les prisons et les casernes et (iii) l'implication renforcée des agents communautaires dans la prise en charge et le soutien aux patients (DOTS communautaire).

II - DESCRIPTION DU POSTE

Sous la supervision directe du coordonnateur de la CTAF, l'assistant administratif prend part à la gestion administrative et comptable, à la préparation et au suivi complet des dossiers et des plannings d'activités. Il s'assure de la bonne tenue du système d'information et de gestion, organise et coordonne les informations internes et externes.

Il gère les relations avec les prestataires de formations, les prestataires de services (consultants), les bénéficiaires du projet, les fournisseurs et le personnel de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

L'assistant administratif est notamment chargé de :

- Assurer le secrétariat du projet ;
- Suivre l'acquisition des biens et des services ;
- Superviser le personnel de soutien dans la gestion administrative du projet
- Suivre les dossiers à tous les niveaux
- Organiser et contrôler les achats ;
- Effectuer le suivi des biens immobiliers et mobiliers mis à la disposition du projet ;
- Effectuer le suivi des immobiliers et mobiliers mis à la disposition des SR ;
- Elaborer et mettre à jour le tableau de bord de la mobilisation des ressources pour la subvention ;
- Contribuer à la programmation des activités de la subvention ;
- Assister les missions d'appui à la mise en œuvre des activités de la subvention
- Contribuer à la préparation des rapports hebdomadaires du Coordonnateur du projet
- Contribuer à la préparation des rapports d'activités trimestriels
- Gérer la trésorerie en conformité avec le budget exécutoire
- Archiver les courriers ;
- Rédiger et distribuer les comptes rendus des réunions ;
- Convoquer les réunions hebdomadaires ;
- Accueillir les visiteurs ;
- Assurer, à la demande des supérieurs hiérarchiques, le traitement de l'information, la frappe des courriers et des notes internes ;
- Réceptionner le courrier, les appels téléphoniques et en assurer le filtrage et la transmission
- Préparer les requêtes de paiement et suivre leur approbation ;
- Assurer la gestion des fournitures et de la logistique ;
- Maintenir une liaison constante avec les fournisseurs et prestataires de services jusqu'à livraison des articles/ ou exécution des services conformément aux clauses contractuelles ;
- Mettre en place un fichier fournisseurs et s'assurer de sa mise à jour régu-

lière ;

- Rédiger et/ou préparer à la signature du Coordonnateur, les correspondances, rapports, mémos, circulaires, courriers électroniques et autres ;
- Appuyer les activités de promotion de l'image du projet au niveau national et international, par le biais d'une communication courtoise et efficace avec tous ses interlocuteurs et les visiteurs ;
- Prendre des notes et préparer des comptes-rendus de certaines réunions, à la demande du coordonnateur ;
- Enregistrer et numéroté le courrier entrée des services administratifs et financiers, le soumettre à son superviseur direct pour l'action appropriée par les unités concernées ;
- Tenir à jour le classement (électronique et classique) des documents ;
- Tenir un chrono courrier / sortie de l'administration ;
- Tenir la caisse menues dépenses de l'Unité de Gestion du Projet ;
- En collaboration avec le spécialiste en gestion financière, mettre à jour les divers manuels utilisés par le superviseur ;
- Réaliser les inventaires annuels ;
- Assister les missions d'audit ;
- En collaboration avec le spécialiste en gestion financière, assurer la gestion administrative du personnel notamment
- comptabiliser le temps de travail et mettre à jour les tableaux de bords, le planning des congés et des absences
- préparer les éléments constitutifs des paies.
- Accomplir toutes autres tâches qui seraient demandées

III - QUALIFICATIONS ET PROFIL REQUIS

Le candidat doit avoir :

- des compétences en secrétariat, en comptabilité et en gestion du personnel des entreprises ou des projets, en gestion financière et informatique de gestion ;
- au moins un BTS en gestion des organisations, assistant de gestion ou de direction, droit ou gestion financière
- au moins cinq (03) ans d'expérience en matière de gestion administrative et financière ou d'une organisation au poste d'assistant dans un ou plusieurs projets financés par les bailleurs de fonds ou dans une grande entreprise du secteur privé
- une parfaite maîtrise du français et de l'anglais, de l'expression écrite et orale
- la maîtrise des logiciels de bureautique ;
- la capacité à travailler sous pression, avec un sens aigu de l'intégrité et des relations interpersonnelles.

IV - DUREE

L'assistant administratif sera recruté pour une durée d'une année sous réserve de l'évaluation semestrielle et annuelle satisfaisante de ses performances.

V - Composition du dossier de candidature

Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes :

1. Une lettre de motivation pour le poste ;
2. Un curriculum vitae en rapport avec le contenu du poste ;
3. Les photocopies certifiées des attestations ou diplômes obtenus ;
4. Les photocopies des certificats ou attestations de travail des principaux employeurs ;
5. Le certificat de nationalité et le casier judiciaire datant moins de 3 mois.

VI - Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront être adressés au plus tard le 05 février 2015 à 16 heures sous plis fermé, avec la mention « avis de vacances de poste pour le recrutement d'un Assistant administratif à l'adresse ci-dessous : Ministère de la Santé et de la Population / Direction des Ressources Financières / Coordination Technique, Administrative et financière du Projet tuberculose (CTAF)
13, Avenue Maréchal LYAUTEY en Face du Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville (siège du CCN)
Tél : 00242 06 979 03 15/, 05 521 53 41 E-mail : emekamamina27@yahoo.fr
Brazzaville ; République du Congo.

Fait à Brazzaville, le
Le coordonnateur de la CTAF

CAN 2015

Les fiches techniques de la première journée

Groupe A

Guinée Équatoriale-Congo : 1-1 (1-0)

Buteurs : Emilio Nsue (16e) pour la Guinée Équatoriale, Thievy Bifouma (87e) pour le Congo

Avertissements: Ovono (81e), Mbélé (26e) et Balboa (89e) pour la Guinée Équatoriale, Moubio (24e) pour le Congo

Guinée Équatoriale : Ovono- Randy, Rui, Mbélé, Sipo- Iban (Bolado, 90e+2), Zarandona, Kike (Belima, 60e)-Balboa, Ganet (Doualla, 46e), Nsue (cap)

Entraîneur : Esteban Becker

Congo : Mafoumbi-Baudry, Babélé, Moubio, N'Ganga- Gandzé (Ondama, 60e), Ndinga, Oriangué (cap), Bouka Moutou (D. Malonga, 78e)-Doré (Douniama, 65e), Bifouma

Entraîneur : Claude Le Roy

Burkina-Gabon : 0-2 (0-1)

Buteurs : P-E Aubameyang (19e) et Malik Evouana (72e) pour le Gabon

Avertissements : Ndong (40e), Bulot (53e) et Obiang (77e) pour le Gabon

Burkina : Sanou-Koffi, Yago, B.Koné, Bamba- Zongo (Bancé, 66e), Kaboré (cap), D.Koné (Nakoulma, 77e), B.Traoré- Pitroipa, A.Traoré

Entraîneur : Paul Put

Gabon: Ovono- Palun, Ecuele Manga, Musavu-King, Obiang- Madinda (Mbingui, 83e), Poko, Ndong (Kanga, 63e)-Bulot, Evouana (Lengouelama, 87e), Aubameyang (cap)

Entraîneur : Jorge Costa

Classement :

1) Gabon, 3 pt, 2) Congo, 1 pt, 3) Guinée équatoriale, 1 pt, 4) Burkina, 0pt

Prochaine journée

Guinée Équatoriale-Burkina le 21 janvier à 17h

Gabon-Congo le 21 janvier à 20h

Groupe B

Zambie-RDC : 1-1 (1-0)

Buteurs : Given Singuluma (2e) pour la Zam-

bie, Yannick Bolasié (66e) pour la RDC

Avertissements: Sunzu (31e), Singuluma (68e) et Sinkala (82e) pour la Zambie

Zambie : Mweene- Nkausu, Mtonga, Sunzu, Mbola-Lungu, Sinkala (Munthali, 86e), Kampamba (Mulenga, 74e), Kalaba (cap)-Singuluma, Mayuka (Kangwa, 67e)

Entraîneur : Honour Janza

RDC : Kidiaba- Mpeko, Mongongu, Kasusula, Kimwaki- Mulumbu (cap), Mbemba, Kagé (Kabananga, 64e)- Mubélé (Mabwati, 63e), Mbokani, Bolasié

Entraîneur : Florent Ibengé

Tunisie-Cap Vert : 1-1 (0-0)

Buteurs : Mohamed Manser (70e) pour la

Tunisie, Heldon (78e sur penalty) pour le Cap

Vert

Avertissement : Khazri (15e) pour la Tunisie

Tunisie : A. Mathlouthi- H.Mathlouthi, Abdennour, Ben Youssef, Maaloul- Manser, Khazri (Rejaibi, 82e), Saihi (Ragued, 87e)- Nater, Chikhaoui (cap), Akaichi (Msakni, 82e)

Entraîneur : Georges Leekens

Cap Vert: Vozinha- Carlitos (Ryan Mendes, 74e), Varela, Barros Gégé, Stopira- Kuca (Odair Fortes, 84e), Rocha, Babanco (cap), Lima- Heldon, Djaniny (Julio Tavares, 68e)

Entraîneur : Rui Aguas

Classement :

1) Cap Vert, 1 pt, 2) RDC, 1 pt, 3) Tunisie, 1 pt, 4) Zambie, 1pt

Prochaine journée

Zambie-Tunisie le 22 janvier à 17h

Cap Vert-RDC le 22 janvier à 20h

Groupe C

Ghana-Sénégal : 1-2 (1-0)

Buteurs : André Ayew (14e sur penalty) pour le Ghana, Biram Diouf (58e) et Moussa Sow (90e+3) pour le Sénégal

Avertissements: A.Ayew (64e) et Rabiou (79e)

pour le Ghana, Coukdoul (13e) et Ndoye (25e)

pour le Sénégal

Ghana : Braimah- Afful, Amartey, Awal, Baba- A.Ayew (cap, Accam, 77e), Mensah, Badu- Rabiou (Acquah, 83e), J.Ayew, Atsu (Mubarak, 68e)

Entraîneur : Avram Grant

Sénégal : Coukdoul (cap)- Badji, L.Sané, Djilobodji (Gassama, 46e), M'Bodji, Souaré-Gueye, Kouyaté, Diop (Saivet, 85e)- N'Doye (Sow, 79e), Diouf

Entraîneur : Alain Giresse

Algérie-Afrique du Sud : 3-1 (0-0)

Buteurs : Thulani Hlatshwayo (67e, csc), Ghoulam (72e) et Slimani (83e) pour l'Algérie,

Thuso Phala (51e)

Avertissements : Mandi (53e) pour l'Algérie,

Matlaba (33e) pour l'Afrique du Sud

Algérie : M'Bohli-Mandi, Medjani, Halliche (cap), Ghoulam-Feghouli, Lacen (Taïder, 64e),

Bentaleb, Mahrez (Belfodil, 60e)- Brahimi (Soudani, 90e), Slimani

Entraîneur : Christian Gourcuff

Afrique du Sud: Keet-Ngcongca, Hlatshwayo, Coetzee (Nhalpo, 30e), Matlaba-Manyisa, Jali, Fuman (cap), Vilakazi (Masango, 85e)-Phala, Rantie (Ndulula, 79e)

Entraîneur : Ephraïm Mashaba

Classement :

1) Algérie, 3 pt, 2) Sénégal, 3 pt, 3) Ghana, 0 pt, 4) Afrique du Sud, 0pt

Prochaine journée

Ghana-Algérie le 23 janvier à 17h

Afrique du Sud-Sénégal le 23 janvier à 20h

Groupe D

Les cadors ont eu du fil à retordre, mardi soir, lors de la première journée du groupe D. Sur la pelouse du stade de Malabo, les Éléphants de Côte d'Ivoire ont été malmenés par une séduisante Guinée Conakry. Menés au score, les hommes d'Hervé Renard ont égalisé en deuxième période, mais ont perdu Gervinho,

expulsé pour un mauvais geste.

Dans le second match, les Camerounais ont souffert face à une belle équipe du Mali. Les Aigles ont d'ailleurs ouvert le score à la 71e (Yatabaré), mais Oyongo a offert un point presque inespéré aux Lions (1-1).

Côte d'Ivoire-Guinée : 1-1 (0-1)

Buteurs : Seydou Doumbia (72e) pour la Côte d'Ivoire, M.Yattara (36e) pour la Guinée

Expulsion : Gervinho (58e) pour la Côte

d'Ivoire

Côte d'Ivoire : Gbohoulou-Aurier, Bertrand, K.Touré, Kanon-Dié (Tiéné, 65e), Y.Touré (cap, Doukouré, 72e), Tioté-KalouDoumbia, 65e) Bony, Gervinho

Entraîneur : Hervé Renard

Guinée : N.Yattara-Sankoh, Camara, Pogba, Sylla-Keita, Fofana, Constant-Traoré, M. Yattara (A.Camara, 71e), Conté

Entraîneur : Michel Dussuyer

Mali-Cameroun : 1-1 (0-0)

Buts : Ambroise Oyongo (84e) pour le Cameroun, Sambou Yatabaré (71e) pour le Mali

Mali : S.Diakité- D.Diakité, Wagué, S.Coulibaly, Tamboura- M.N'Diaye (Doumbia, 80e), Y.Sylla, S.Keita (cap)-S.Yatabaré (A.Traoré, 90e+4), M.Yatabaré (Maïga, 86e), Sako

Entraîneur : Henryk Kasprczak

Cameroun : Ondoa-Oyongo, Chedjou, N'Koulou (cap), Bedimo-Enoh (Kom, 17e, Etoundi, 78e), Choupo-Moting, Loé-Moukandjo, Aboubakar, Salli

Entraîneur : Volker Finke

Classement :

1) Cameroun, 1 pt, 2) Guinée, 1 pt, 3) Côte d'Ivoire 1 pt, 4) Mali, 1pt

Prochaine journée

Côte d'Ivoire-Mali le 24 janvier à 17h

Cameroun-Guinée le 24 janvier à 20h

Camille Delourme



Le Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK), situé au nord-ouest de la République du Congo, est géré depuis 2011 par la Fondation Odzala-Kokoua, suite à l'accord de partenariat entre AfricanParks et le Gouvernement de la République du Congo, pour une période de 25 ans.

L'unité de gestion de la Fondation Odzala-Kokoua projette de mettre en place un service de santé constitué de deux composantes : la base du service au sein du CSI de Mbomo et un module mobile qui se déplacera dans les villages autour du parc.

La Fondation Odzala-Kokoua recherche pour cela, 1. un(e) Infirmier(e) pour le module mobile qui opérera tout autour du parc et 2. Un gestionnaire des bases de données de santé publique, stock pharmaceutique et données socio-économiques basé au quartier général du parc à Mbomo.

Missions :

Sous la supervision générale de la Coordinatrice Volet Relations et Développement Communautaire Parc et la supervision directe du Médecin de la Fondation Odzala-Kokoua, le titulaire du poste exécutera les tâches suivantes :

Infirmier(e) diplômé(e) d'Etat

• Administrer les soins curatifs primaires aux malades de la périphérie ;

• Appuyer l'équipe soignante du CSI et les différents programmes sanitaires en place ;

• Sensibiliser les communautés locales en termes de

Infirmier(e) diplômé(e) d'Etat Gestionnaire des bases de données sociale

prévention des maladies ;

• Veiller à l'entretien du matériel mis à sa disposition et à la tenue des statistiques de santé ;

• Exécuter toutes autres tâches considérées comme faisant partie du service par la Coordinatrice ou le Médecin-chef.

Gestionnaire des bases de données sociale

• Gérer des stocks pharmaceutiques

• Gestion de l'approvisionnement régulier des boîtes de premiers secours dans les voitures, les maisons des expatriés et des boîtes d'urgence des équipes sur le terrain.

• Participation aux réunions avec le personnel local de l'organisation

• Etablir des bases de données et saisir des données de socio-économiques

• Faire des analyses statistiques de ces données

• Exécuter toutes autres tâches considérées comme faisant partie du service par la Coordinatrice.

Profil recherché

Infirmier(e) diplômé(e) d'Etat

• Diplôme d'Infirmier(e) diplômé(e) d'Etat ;

• Connaissance de la culture locale du Nord Congo ;

• Expérience du travail social ;

• Être un bon communicateur ;

• Maitriser le Lingala ;

• Des langues autres que le Lingala parlé par les Communautés autour du Parc est un avantage ;

• Les femmes sont encouragées à postuler.

Gestionnaire des bases de données sociale

• Niveau Bac +3

• Avoir de bonnes connaissances en informatique (word, excel, access) ;

• Avoir des connaissances en statistique ;

• Avoir des connaissances pharmaceutiques est un

avantage ;

• Être précis et rapide en effectuant des tâches comme la saisie des données ;

• Les femmes sont encouragées à postuler.

Dossier de candidature

Les candidats intéressés par le présent avis de recrutement doivent fournir un dossier comportant :

• Une lettre de motivation ;

• Un CV détaillé ;

• Copies certifiées des diplômes et attestations ;

• Les attestations de travail des différentes postes occupés.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au plus

tard le 15 février 2015 au bureau de la Fondation Odzala-Kokoua à Brazzaville sis 227, rue Campel, ravin du

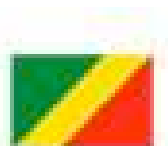
Tchad, plateau centre-ville Brazzaville ou au bureau du

Parc National d'Odzala-Kokoua à Mbomo, ou encore

adressez votre candidature à l'adresse mail suivante :

oliviar@african-parks.org

NB : seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour les interviews. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.



COOPÉRATION

Le général Jean Ondaye Olessongo reçoit des marins français

Le capitaine de corvette Laurent Toncelli, commandant du bâtiment français l'avis LV (Lieutenant de vaisseau) Lavallé, et les membres de son équipage ont été reçus à l'état major, pendant leur séjour dans la ville océane du 15 au 18 janvier, par le commandant de la zone militaire de défense N°1.

C'est le 17 janvier précisément que le général Jean Ondaye Olessongo les a reçus accompagnés de Jean-Luc Delvert, consul général de France au Congo, pour participer à une rencontre fraternelle de renforcement des relations entre les frères d'armes qui sont appelés à travailler et manoeuvrer ensemble. La visite du commandant de l'avis LV Lavallé à l'état major est la deuxième après celle du 15 janvier où il a été reçu par le commandant de zone en compagnie de Jean-Pierre Vidon, ambassadeur de France au Congo. Au cours de la rencontre fraternelle, le général Jean Ondaye Olessongo n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction pour l'escale du navire français au Congo : « *C'est un plaisir de recevoir les frères d'armes étrangers. Un plaisir plus encore manifesté et mieux ressenti quand il s'agit des marins français, du fait que nous avons en partage un bien commun qui est la langue française permettant l'incrustation de la fraternité* », a-t-il dit. L'occasion lui a permis de présenter à ses hôtes le commandement de la zone militaire de défense N°1, une zone interarmées (armée de l'air, de terre, et navale), la seule du pays commandée par un officier général.

Par ailleurs, à la demande du général Jean Ondaye Olessongo, une minute de silence a été observée en



La photo de famille lors de la rencontre

mémoire des victimes de l'attentat de Charlie Hebdo. Remerciant le commandant de zone pour la sécurité assurée dans la ville, Jean-Yves Delvert a souligné la solidarité exceptionnelle et la sympathie dont a fait preuve les autorités et la population de Pointe-Noire par rapport à l'attentat de Charlie Hebdo. Touché par ce geste et celui du général pendant la rencontre, le commandant de l'avis LV Lavallé a indiqué : « *C'est dans l'épreuve que l'on mesure la force des liens. Nous nous sentons en sécurité ici. Les liens qui unissent nos deux pays sont historiques et se concrétisent par des actions opérationnelles concrètes. Les liens qui unissent les frères d'armes illustrent bien cela. Merci de l'accueil chaleureux qui nous a été réservé.* »

Rappelons que c'est en provenance du Cameroun que le navire français est arrivé le 15 janvier dernier à Pointe-Noire. Pendant leur escale, des périodes d'instruction opérationnelles (lutte contre la piraterie et les trafics illicites) et des exercices à bord des bateaux avec les marins congolais ont été organisés.

Cette visite au Congo intègre à la fois la mission Corymbe et la coopération bilatérale entre le Congo et la France, dispositif naval de la marine française visant à assurer la présence permanente d'un bâtiment au moins, dans le Golf de Guinée et au large de la côte d'Afrique de l'Ouest. Cette mission donne l'occasion à la France de coopérer avec les marines régionales amies et de participer à la montée en puissance et au développement des capacités africaines autonomes.

Pour lui Jean-Luc Delvert, l'escale de l'avis LV Lavallé à Pointe-Noire est un moment important de la coopération entre la France et le Congo, mais aussi une occasion pour les membres de son équipage de découvrir les charmes et les habitants de Pointe-Noire. Au terme de la rencontre, le général Jean Ondaye Olessongo et le commandant de l'avis LV Lavallé ont échangés des présents (des tableaux symboliques). Un cocktail a été offert en l'honneur des hôtes. L'avis LV Lavallé a quitté le port de Pointe-Noire le 18 janvier pour le Togo.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

MONTRÉAL

Les Congolaises invitées à participer au festival mondial de musique

Du 14 au 16 août aura lieu la 4^e édition du Festival mondial de musique des femmes d'ici et d'ailleurs qu'organise chaque année la ville canadienne.

Le festival dédié aux femmes est organisé depuis 2012 par Charly Maiwan Moaku Matia, originaire de la République démocratique du Congo et installé au Canada à l'âge de 17 ans. Ce rendez-vous musical permet de valoriser les artistes musiciennes qui s'illustrent dans la musique. Cette année, les organisateurs souhaitent une représentativité plus forte des artistes africaines en général et congolaises en particulier. En effet, les artistes désireuses de postuler à ce festival doivent avoir une renommée nationale, un album sur le marché, fournir un support vidéo et des coupures de presse. La date de clôture du dossier de candidatures est prévue pour le 15 mars 2015. Charly Maiwan Moaku, l'initiateur du festival a créé en 1994 les Productions Maiwan avec pour objectif de planifier et promouvoir



L'affiche du Festival de musique du Canada/crédit/photo «Adiac»

des artistes africains dans les festivals internationaux, les campus et autres salles de spectacle dans le monde. En 2007, il a créé un groupe de dix jeunes femmes d'Afrique venant de la Côte d'Ivoire au nom de Bella Mondo, uniquement des femmes qui jouent des instruments.

Hervé Brice Mampouya

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

HYDROCARBURES

La réunion portant sur des prix fixés au Congo

Les retrouvailles, qui s'inscrivent dans le cadre du quatrième trimestre de l'année 2014, ont eu lieu le 20 janvier à Pointe-Noire en présence d'André Raphael Loemba, ministre des Hydrocarbures, accompagné des représentants de ce ministère et des sociétés pétrolières évoluant au Congo.

La rencontre s'est fondée sur certains points essentiels, à savoir Le marché de pétrole au quatrième trimestre 2014, les indicateurs économiques, l'offre et la demande de pétrole, les perspectives du marché pétrolier du premier trimestre 2015, le prix des hydrocarbures.

En effet, l'extrait du communiqué final de cette réunion stipule que pour le marché de pétrole au quatrième trimestre 2014, très loin des prévisions des spécialistes, le baril du Brent daté s'est établi sur une moyenne de 76,6 dollars au quatrième trimestre 2014, en baisse de 25% par rapport au trimestre précédent, et finalement sur l'année à 98,7 dollars contre 108,7 dollars en 2013.

Il a ouvert le trimestre à 94,6 dollars avant de le clôturer à 55 dollars. En dépit de la montée des tensions géopolitiques, les marchés pétroliers ont évolué sous l'impulsion d'indicateurs économiques instables, d'inquiétudes sur la politique pétrolière de l'Organisation des Pays exportateurs de pétrole (OPEP) et d'une production pétrolière abondante face à une faible demande.



Photo de famille après la réunion

Les indicateurs économiques

Les prévisions de taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) pour 2014 fixées à 3,4% par le Fonds monétaire international (FMI) ont été revues à la baisse de -0,3%. La Chine, en phase de croissance structurelle plus faible, et l'Europe en mal de reprise économique (avec un PIB de 0,1% au quatrième trimestre 2014) et sous la menace de stagflation et de chômage ont fait pression sur le marché pétrolier.

L'offre et la demande de pétrole comparativement au trimestre précédent, l'offre et la demande mondiales de pétrole ont simultanément connu une augmentation. Au quatrième trimestre, l'offre mondiale de pétrole a atteint 94,2MBbl/j, en hausse de 0,5MB-

bl/j par rapport au trimestre précédent, suite à l'intensification dans les régions d'Amérique du Nord et du Sud de l'exploitation de pétrole de schiste, des sables bitumineux et des hydrocarbures en eaux très profondes. Au cours du même trimestre, la demande, estimée à 93,5MBbl/j, n'a augmenté que de 0,4MBbl/j en raison du ralentissement sévère de la demande chinoise et des contractions économiques en Europe et au Japon.

Dans un contexte d'offre excédentaire, la décision de l'Opep de maintenir inchangé son quota de production à 30 MBbl/j jusqu'en juin 2015, alors que sa production était à 30,5 MBbl/j, a accentué depuis le mois de novembre la plonge des prix de pétrole.

Les perspectives du marché pétrolier du premier trimestre 2015 Les sentiments baissiers persistants, identifiés depuis la fin du premier semestre 2014, ont continué à mettre la pression sur tous les bruts de référence, contribuant ainsi à réduire le prix du Brent daté de 39,6 dollars/Bbl en fin 2014. Dans cette situation de perspectives économiques dégradées, d'offre abondante d'hydrocarbures non conventionnels et d'absence de coordination entre les principaux producteurs de pétrole pour la préservation des gains de productivité, les analystes prédisent pour le premier trimestre 2015 un baril de Brent daté dans un intervalle compris entre 40 et 50 dollars.

Des prix des hydrocarbures

Les moyennes trimestrielles des prix fixés des hydrocarbures liquides produits au Congo, arrêtés au cours de la réunion des prix du quatrième trimestre 2014, se présentent comme suit :

Djéno Mélange : 70,3 dollars par baril
NkossaBlend : 72,1 dollars par baril
Nkossa Butane : 58,5 dollars par baril
Nkossa Propane : 31,9 dollars par baril

Les moyennes trimestrielles des différentiels des prix des bruts congolais sont les suivantes :

Djéno Mélange : -3,8 dollars par baril, par rapport au Brent daté Nkossa Blend : -0,6 dollars par baril, par rapport au Brent daté Nkossa Butane : +7,8 dollars par baril, par rapport au Butane North West Europe Nkossa Propane : -0,1 dollars par baril, par rapport au Propane Mont Belvieu.

La moyenne trimestrielle des prix fixés des hydrocarbures lors de la réunion des prix du quatrième trimestre 2014 est de 70,1 dollars par baril pour un différentiel de -2,8 dollars par baril. S'exprimant ainsi à l'occasion de cette réunion, André Raphael Loemba a exhorté aux participants à plus de détermination au travail. « *Chacun dans son camp, nous allons continuer à travailler; nous ne devons pas baisser les bras mais nous devons rester vigilant et continuer à beaucoup produire afin que nous nous soyons des vainqueurs* » a-t-il déclaré.

Séverin Ibara

ALIMENTATION ET SANTE

Les boissons rafraîchissantes sucrées et non alcoolisées, quel apport ?

Dans le groupe des boissons rafraîchissantes sucrées et non alcoolisées ont été classées les autres boissons qui sont beaucoup consommées dans le monde car elles « imitent » les jus de fruits auxquels elles ressemblent et se substituent sans peine auprès des consommateurs non avertis. Ces boissons ont en commun leur composition en sucre et en gaz carbonique. On peut citer parmi elles, et la liste n'est pas exhaustive, les produits alimentaires suivants : le soda, une boisson gazeuse faite d'eau chargée de gaz carbonique additionnée de sirop de fruit.

la limonade, une boisson gazeuse à base de sucre, d'acides, d'essences de citron et de gaz carbonique. le cola, une boisson gazeuse à base de sucre, d'acide, d'arômes, de caféine et de gaz carbonique. le tonic, une boisson gazeuse à base de sucre, d'acide, d'arômes naturels à base de quinine et de gaz carbonique.

Les matières premières qui entrent dans la composition des boissons rafraîchissantes sucrées et non alcoolisées sont l'eau potable, le bioxyde de carbone pour la gazéification de l'eau, le sucre ou le sirop de sucre, le jus de fruit ou le concentré ou les arômes, l'acidifiant, l'antioxydant, le colorant et parfois le conservateur. Dans le cas de la fabrication

du cola, l'acidifiant est l'acide orthophosphorique et le colorant est le caramel et il y a un ajout d'extraits végétaux et de caféine ; dans le cas de la limonade on utilise des essences de citron et dans le cas du tonic on utilise comme arôme la quinine.

Les vertus des boissons rafraîchissantes sucrées non alcoolisées n'existent pas particulièrement. Il est vrai que les sodas clairs sont plus respectueux de la santé que les sodas sombres, mais rien de plus. Toutefois il est admis que les boissons rafraîchissantes peuvent parfois aider à la digestion et procurer de l'énergie mieux que ne le ferait le café. Les inconvénients des boissons rafraîchissantes gazeuses sautent certainement aux yeux. En effet, tout le monde a déjà certainement examiné l'effet que peut avoir par exemple un simple cola sur un morceau de viande. Ceci peut montrer à suffisance la composition parfaitement acide de cette boisson de surcroît sucrée. Ainsi, comme pour toute boisson acide que nous pouvons absorber, les boissons gazeuses acidifient notre estomac mais aussi accélèrent la « vidange » gastrique.

Par Ange KOUNKOU, Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL LIGUE 1

FC Bilombé surclasse Nico Nicoyé à la tête de la compétition

La troisième journée du championnat national de football ligue 1 a été marquée les 18, 19 et 20 janvier à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie non seulement par la relève de Diabes noirs, l'AC Léopards, Etoile du Congo, Cara et FC Kondzo après une deuxième journée sombre mais aussi par la victoire de FC Bilombé qui place Nico Nicoyé à la tête du championnat avec sept points sur son compteurs.

La place occupée provisoirement par FC Bilombé de Pointe-Noire à l'issue de cette troisième journée du championnat, après sa victoire de 2 buts à 0 face à l'AS Cheminot prouve à suffisance la détermination qu'a les clubs ponténégrins de jouer les premiers rôles cette saison. Déjà, à l'issue de la deuxième journée, Nico Nicoyé était à la tête du championnat seul avec six points. Cette formation de Pointe-Noire, dernière au classement de la précédente saison, a malheureusement enregistré sa première défaite lors de son déplacement au stade Denis-Sassou-N'Gusso à Dolisie, face à Léopards, 2-1. Elle perd momentanément sa place de leader au profil de Bilombé (7points+4) qui

est talonné de près par la Jeunesse sportive de Talangai (JST) de Brazzaville qui compte le même nombre de points (7points+3), mais à la différence de buts.

La troisième journée a été aussi marquée par la relève des grandes équipes de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie qui s'étaient inclinées en séries lors de la deuxième journée, notamment Diabes noirs, AC Léopards, V Club et Étoile du Congo. Retour sur quelques résultats marquants de la deuxième journée:

Diabes noirs -JSP, 0-2; La Mancha - AC Léopards, 1-0 ; Nico Nicoyé-V Club, 1-0 ; Tongo FC - Étoile du Congo, 3-1.

Tous les résultats de la troisième journée à Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire :

JST-JSP, 1-0
Cara-FC Kondzo, 1-0
Patronage-Inter, 1-1
VClub-La Mancha, 2-1
Etoile du Congo SMO, 4-1
Diabes Noirs -Tongo FC, 1-0
ASP-Munisport, 2-1
FC Bilombé -AS Cheminots, 2-0
AC Léopards-Nico Nicoyé, 2-1

Charlem Léa Legnoki

CONTENTIEUX ÉTOILE DU CONGO-FÉCOFOOT

La plainte ne sera pas retirée

La décision a été annoncée par le président de la section football du club stelliens, Christian Longangui. « Nous irons jusqu'au bout », a-t-il dit en substance.

Étoile du Congo ne fera pas marche arrière sur l'affaire de la demi-finale de la Coupe du Congo la saison dernière face à Cara qu'elle avait déposée sur la table du Tribunal arbitral de sport (TAS) en Suisse, il y a plusieurs mois. « *Un groupuscule des supporters manipulés s'agitent pour que l'on retire la plainte au niveau du TAS. (...) Ils veulent nous démotiver pour que nous puissions démissionner afin qu'ils installent d'autres dirigeants à qui ils donneront la mission de retirer la plainte. Je pense que les choses ne passeront pas de la sorte. Il est hors de question que la plainte soit retirée* », a expliqué le président de la section football de l'Étoile du Congo qui a, par ailleurs, souligné que cette décision est partagée par la majorité des supporters du club.

Pour Christian Longangui, plusieurs raisons justifient la décision de maintenir la plainte. D'abord pour la crédibilité de l'Étoile du Congo, selon lui.

Aussi la Fédération congolaise de football (Fécofoot) avait-elle exigé au club une amende de 100 millions en guise de dommage et intérêt. Pour la Fécofoot, en effet, Étoile du Congo lui a porté plainte à tort d'où la réparation. Et puis, à en croire le président de la section football de l'Étoile du Congo, l'équipe a déjà payé tous les droits qui lui ont été demandés par le TAS. Elle a même supporté ceux de la Fécofoot et de Cara puisque les Aiglons ont payé leurs droits à moitié.

Cela dit, le dossier au niveau du TAS est très avancé. Il aurait d'ailleurs atteint le point de non-retour, selon les dires de Christian Longangui. Pas question donc d'arrêter la procédure qui doit suivre son cours normal jusqu'à l'aboutissement. « *Nous avons porté les réserves avant la demi-finale contre Cara. C'est à ce niveau-là qu'il fallait arrêter la procédure en déclarant Étoile du Congo qualifiée pour la finale. Malheureusement, la Fécofoot en a décidé autrement. (...) La situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui n'est que la suite logique de la décision de la fédération* », a-t-il déclaré avant de préciser que si certains supporters ont des arguments à faire

prévaloir pour retirer la plainte, l'organisation d'une assemblée générale au cours de laquelle s'expliqueront s'impose. Ce sera pour eux une occasion légitime de dire à tous pourquoi il faudrait retirer la plainte

Retour sur les faits

L'affaire de la plainte pour laquelle les stelliens se bousculent entre eux aujourd'hui tire son origine de la qualification frauduleuse par Cara du joueur Brandt Harris Tchilimbou alors qu'il était sous contrat avec Missiles FC du Gabon. Tout comme Lansana Komara, alias Sap-Sap. C'était en demi-finale de la Coupe du Congo, la saison passée. Étoile du Congo avait porté les réserves pour que Cara soit disqualifié.

La commission de discipline de la Fécofoot avait pris ce problème à bras le corps. Elle a sanctionné Cara en lui faisant perdre le match par pénalité sans préciser le score. Un verdict flou pour les stelliens qui souhaitent que les Aiglons soient purement et simplement écartés de la compétition. La commission a donc programmé une demi-finale retour. Les stelliens ne se sont pas présentés. Pour la Fécofoot, Cara gagnait



Le président de la section football de l'Étoile, Christian Longangui. Crédit photo Adiac

par forfait et se qualifiait ainsi pour la finale de la Coupe du Congo. Les responsables de l'Étoile ne sont pas restés bras croisés. Ils ont saisi le Tribunal arbitral de Lausanne en Suisse pour trancher l'affaire. Au moment des faits, tous les stelliens avaient soutenu la procédure judiciaire entamée. Paradoxalement à ce jour, certains d'entre eux souhaitent que la plainte soit retirée.

Le président de la section football a confié qu'il subit des

pressions de certains dirigeants sportifs. Il regrette tout de même le fait que les stelliens s'opposent sur un problème qui devrait plutôt les unir autour de leur équipe en vue de relever, main dans la main, les défis qui pointent à l'horizon, notamment la Coupe de la CAF. Sur la plainte, sa position est claire. « *Nous sommes ouverts au dialogue* », a déclaré Christian Longangui tout en soulignant que le retrait n'est pas envisageable.

Rominique Nerplat Makaya

VENDREDIS DES ARTS ET DES LETTRES
La ville aux âmes ivres d'Emile Gankama au cœur des débats.

Les vendredis des arts et des lettres recevront le 23 Janvier à l'hôtel de ville de la préfecture à 17 heures, l'écrivain journaliste Emile Gankama pour débattre autour de son roman la ville aux âmes ivres paru en 2011 aux éditions Hemar.

Ce premier roman de l'auteur raconte l'histoire de Mbolia, habitant d'Arsemé, une ville comme tant d'autres en Afrique, cadre supérieur dans une compagnie d'assurance qui a détourné les deniers de la société, avec la complicité de son chef hiérarchique.

Emile Gankama est né à Inta, dans le district de Gamboma (département des Plateaux), en République du Congo. Il est déjà auteur de deux ouvrages et occupe actuellement les fonctions de directeur des rédactions au quotidien Les Dépêches de Brazzaville.

Les vendredis littéraires ont été institués en 2013 par l'Union nationale des écrivains et artistes congolais (UNEAC) lors de la célébration des soixante ans de la Littérature congolaise. Ils sont un événement majeur pour les amis du livre, du théâtre et de la culture pluridimensionnelle, et ont pour but de rendre plus visible et plus vivante la littérature congolaise dont le rayonnement semble baisser d'intensité. D'un vendredi à un autre, ce rendez-vous culturel met en débat les œuvres littéraires et théâtrales des jeunes auteurs et des écrivains déjà confirmés.

Hermione Désirée Ngoma

FONDS DE SOUTIEN À L'AGRICULTURE
Le budget exercice 2015 fixé à plus de trois milliards FCFA

La somme adoptée à l'issue du comité de direction dudit Fonds, tenu le 21 janvier à Brazzaville, permettra d'appuyer des acteurs du secteur de l'agriculture et de l'élevage via l'octroi des crédits.

Ce sont seulement les entreprises de droits congolais, identifiées auprès des services habilités installés dans les douze départements du pays, qui pourraient bénéficier de ce fonds. Le minimum à octroyer aux bénéficiaires est fixé à 2 millions FCFA. Les promoteurs devront, avant d'obtenir ce financement, fournir un certain nombre de documents. « *Pour renseigner les potentiels bénéficiaires, la liste des pièces à fournir sera affichée dans notre direction. Grâce à ce budget annuel, nous avons maintenant la possibilité d'assurer le financement de nos promoteurs, ce qui n'a pas été le cas l'année dernière* », a indiqué le directeur général du Fonds de soutien à l'agriculture, Itoua Apollinaire. L'autre point évoqué lors de cette réunion est le Programme jeune.



Au centre le ministre Rigobert Maboundou présidant le comité de direction du FSA

Ceci est un nouveau projet instruit par le gouvernement en vue de soutenir les jeunes opérants dans le secteur agricole. Au total, six cents jeunes dont cinquante par département seront intéressés. Approuvé par le comité de direction, ce projet sera lancé dans un mois. Le temps de permettre aux membres dudit comité de réexaminer certains points importants pour sa mise en œuvre. Le dossier

concernant le budget exercice 2009 a été examiné avant de présenter le rapport d'activités de 2014.

Le ministre de tutelle Rigobert Maboundou avait indiqué à l'ouverture des travaux que le Fonds de soutien à l'agriculture est l'une des réponses opérationnelles du gouvernement, à l'étrécissement du champ des mécanismes de financement de l'agriculture au Congo.

Lopelle Mboussa Gassia